

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination multiple.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LE MONDE ILLUSTRÉ

3ème année, No 149 — Samedi, 12 mars 1887
Bureaux : 30, rue St-Gabriel, Montréal

LE No. 5 CENTS

ABONNEMENTS :
Six mois : \$1.50. — Un an : \$3.00



M. ÉDOUARD HERVÉ, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE



LE CARDINAL JACOBINI, SECRÉTAIRE D'ÉTAT DE LÉON XIII, DÉCÉDÉ



MGR CAVEROT, CARDINAL-ARCHEVÊQUE DE LYON, DÉCÉDÉ

LE MONDE ILLUSTRÉ

Montréal, 12 mars 1887

SOMMAIRE

TEXTE : Entre-nous, par Léon Leduc. — En tramway, par La Leroy. — Liste des numéros gagnants. — Une mauvaise rencontre, par Emile Petitot. — Nos gravures. — Poème : Acrostiche, par J. B. Caouette. — La "Gazette Médicale de Montréal." — Comment s'habiller. — La mode pratique. — Connaissances utiles. — Choses et autres. — Récréations de la famille. — Feuilleton : Jean-Jeudi.

GRAVURES : Portraits : M. Edouard Hervé. — Mgr Caverot, cardinal-archevêque de Lyon. — Le cardinal Jacobini, secrétaire d'Etat de Léon XIII. — Le feld maréchal de Moltke. — Le prince de Bis marck. — Deux toilettes. — Gravure du feuilleton.

Primes mensuelles du "Monde Illustré"

1 ^{re} Prime	100
2 ^{me} "	50
3 ^{me} "	25
4 ^{me} "	10
5 ^{me} "	5
6 ^{me} "	4
7 ^{me} "	3
8 ^{me} "	2
86 Primes, à \$1	86

94 PRIMES . . . \$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.



BISMARCK a donc gagné la bataille parlementaire qu'il avait engagée, alors que, rejetant avec le plus injurieux dédain le vote des députés, il avait brisé la Chambre sous son talon et ordonné à son pays de lui envoyer des esclaves et non des citoyens libres et francs.

L'Allemagne a obéi à cet homme de sang et de fer, et quoiqu'elle ait bien compris que les assurances de paix du chancelier étaient mensongères, elle a consenti à aliéner sa liberté pour une période de sept ans à venir, et a renoncé à tout contrôle sur l'armée.

Ce soudard, que certains hommes peu clairvoyants admirent, ne sachant pas qu'il ne fait que préparer la ruine de sa patrie, ne s'est pas caché de dire un mot du choc des deux nations, et ce mot là prouve combien il désire assister au grand duel avant de mourir.

"La guerre de 1870, a-t-il dit en plein Reichstag, ne doit être regardée que comme un jeu d'enfant auprès de celle qui éclatera en 1890 ou..... je ne sais quand. L'Allemagne doit être prête à saigner la France à blanc."

Nous verrons, vampire !

. Il a beau crier sur les toits que c'est la France qui veut la guerre, il sait que cela est faux, et on constate tous les jours avec plaisir que toutes les nations savent à quoi s'en tenir à ce sujet.

Un écrivain anglais de talent et très estimé, M. Frédéric Harrison, nous a fait part dernièrement des impressions qu'il avait rapportées d'un long voyage qu'il vient de faire en France.

Elles peuvent se résumer ainsi :

"J'ai voyagé dans nombre de départements, tant au Nord qu'au Midi, à l'Est qu'à l'Ouest, j'ai causé avec des paysans, des soldats, des marchands, des avocats, et je suis convaincu que personne ne veut la guerre.

"On semble ignorer en France cette terrible menace, dont tout le monde parle ailleurs, chacun s'occupe de ses affaires sans paraître rien craindre. Les Français savent qu'ils ont une armée régénérée depuis quinze ans, et ils jouissent de ce calme que donne la conviction de la force."

Voici quelques mots de M. Harrison que je tiens à citer textuellement, car je sais qu'ils feront plaisir à tous ceux qui aiment notre mère-patrie :

"La France est énormément riche, active et pleine de ressources. Je ne voyage jamais dans ce pays sans être de nouveau étonné de la puissance de sa richesse naturelle, de son génie, de son courage, de sa patience, de son industrie et... de ses changements d'opinions."

Eh bien ! voilà un Anglais qui me plaît !

. Ce n'est pas du tout comme sir Michael Hicks-Beach, secrétaire d'Etat d'Irlande, qui me semble être en train de brasser une très mauvaise affaire.

M. Dillon se plaignait samedi dernier de la conduite plus qu'inhumaine de la police chargée d'exécuter l'expulsion des fermiers irlandais, quand sir Michael se leva tout furieux et annonça que l'on continuerait avec rigueur l'œuvre déjà commencée.

Comme on réclamait aussi le droit de liberté de parole en Irlande, le même fonctionnaire public déclara que : "la première fois que les députés irlandais essaieront d'organiser une assemblée publique contre la volonté de la police, ils seront reçus avec quelque chose de plus dur que des bâtons."

Ce qui signifie clairement qu'on leur enverra du plomb dans la tête afin de leur apprendre à vivre.

Il me semble que c'est jouer gros jeu que de menacer ainsi des citoyens qui ne demandent que le libre exercice de leurs droits ou qui réclament contre des abus trop criants

Sir Michael voudrait mitonner une petite révolution pour le jubilé, qu'il ne parlerait pas autrement, et cependant c'est un bien loyal sujet.

Mais il paraît que ce soir là, il avait mal aux dents et quand Sir Michael souffre d'une molaire cariée, rien ne peut le soulager que de demander qu'on fusille quelques Irlandais.

C'est un malade dangereux, ce sir Michael.

. C'est avec le plus grand plaisir que je vais vous offrir un moyen de disposer d'une manière intelligente d'une partie des économies que vous avez faites pour les grandes occasions.

Il s'agit d'une œuvre patriotique, d'une bonne action, et même de plus que cela, de la réparation d'un oubli impardonnable.

Il vient de se former à Québec un comité de citoyens dont le projet consiste :

1o A faire élever un *fac simile*, en fonte, de la croix plantée par Jacques-Cartier, le 3 mai 1536, sur les bords de la rivière St-Charles, avec l'écusson et l'inscription *Franciscus primus. Dei gratia Francorum rex, regnal.* Cette croix serait fixée dans un socle en granit, et aurait 35 pieds de hauteur.

2o A faire construire une sorte de tumulus à la mémoire des premiers missionnaires Jésuites de la Nouvelle-France. Si les souscriptions atteignent un chiffre assez élevé, le comité fera, en outre, ériger, au sein même du faubourg St-Roch, à Québec, une statue, grandeur héroïque, avec piédestal orné de bas-reliefs; etc., en l'honneur de l'illustre découvreur du Canada.

Les noms de tous les souscripteurs, indistinctement, seront inscrits dans deux cahiers d'honneur, dont l'un sera adressé au maire de St-Malo (en France), et l'autre, remis au maire de Québec, pour être conservés dans les archives de ces deux villes.

La citation qui précède explique donc tout, et vous savez à quoi vous en tenir, mais la teneur du troisième paragraphe ne me plaît pas.

On y sent un doute évident, plus qu'un doute même, presque une certitude que les souscripteurs ne pourront jamais permettre d'ériger une statue à Jacques-Cartier, quand la dette de reconnaissance contractée envers lui par notre peuple remonte à trois cent cinquante ans.

Comment ! serait-il vrai, deviendrait-il avéré que nous avons si peu de patriotisme que nous refusons d'élever une statue au grand découvreur qui est venu apporter sur cette partie du continent la parole divine et la civilisation ?

Non, je ne puis croire, il m'est impossible d'admettre que l'appel du comité littéraire et historique ne soit pas entendu.

. A Montréal où les ressources sont bien plus grandes qu'à Québec, on n'a jamais rien fait pour Jacques-Cartier, ou plutôt on a fait une grande sottise.

On a donné son nom à une des places principales de la ville, et pour prouver que l'on ne faisait pas les choses à demie, on a érigé sur cette même place la statue de Nelson.

Je sais bien que ce dernier était marin tout

comme Jacques-Cartier, mais cette explication me paraît peu suffisante.

Du reste l'air du Canada ne semble pas très favorable à l'amiral anglais, car j'ai constaté dernièrement encore qu'il a de graves avaries du côté du dos (un peu plus bas) et qu'il menace de tomber un de ces quatre matins sur la tête d'un échevin.

Charles Pagé, le virtuose de la colonne, le sait si bien qu'il a abandonné son poste, ne se souciant nullement de se faire tuer par un Nelson, fut-il même en mauvais plâtre.

A Montréal la place de la statue de Jacques-Cartier est toute indiquée, elle devrait être sur le sommet de la montagne et érigée sur un piédestal colossal qui servirait en même temps d'observatoire, et remplacerait avantageusement la cage à poulets qu'on remarque actuellement.

Mais c'est parler dans le désert.

En attendant, puisque Québec se remue, aidons Québec !

. Si quelqu'un venait vous dire que quelques individus peuvent bloquer le Saint-Laurent et inonder tout un district, sans que leurs faits et gestes aient attiré l'attention de qui que ce soit, vous le traiteriez de farceur ou de fumiste, et cependant la chose vient de se passer chez nous, en Canada.

Il y a quelques semaines, on a constaté une inondation de tout le pays riverain du Saint-Laurent, entre Farran's Point et Morrisburg. Les fabriques ont arrêté leurs travaux, des granges ont été emportées, bref les dégâts ont été considérables.

Une enquête fut ouverte, et on réussit à découvrir — ce qui n'était pas bien malin — que les bras du fleuve, qui se trouvent près de Croil Island, avaient été bloqués par les glaces, bien que le courant fut très fort à cet endroit.

On ne pouvait admettre que le blocus se fut fait tout seul, puisque le courant s'y opposait, et on acquit bientôt la preuve que des contrebandiers, désireux d'avoir une communication plus facile avec les Etats-Unis, dont la frontière est formée par l'autre rive, avaient tout simplement coupé d'énormes morceaux de glace et avaient bloqué le Saint-Laurent.

Un travail de géants, comme si l'on disait que l'on bloque deux ou trois rivières larges comme la Seine, à Paris.

Et tout cela s'est fait sans que nul n'ait eu vent de la chose.

Depuis la formation de ce pont de glace, la contrebande de l'huile de pétrole s'est faite en grand, et comme on ne sait où trouver les coupables, le gouvernement canadien s'est adressé au cabinet de Washington, afin d'obtenir la coopération des autorités américaines pour faire cesser ce trafic illicite.

Quoiqu'il résulte de cet échange de correspondances diplomatiques, il n'en restera pas moins prouvé qu'en l'an de grâce mil huit cent quatre-vingt-sept, quelques contrebandiers ont réussi à bloquer un des plus grands fleuves du monde, afin de faciliter leur petit commerce.

C'est très fort !

. Il est passé en proverbe que la race française est aussi frivole que le peuple anglo-saxon est calme et sérieux dans tout ce qu'il fait.

J'ai donné une preuve de la première partie de cet axiome insulaire en esquissant l'attitude prise par la Franco en face des insultes des Teutons, je vais maintenant continuer ma démonstration pour ce qui concerne la noble et digne Angleterre.

Tout d'abord je dois vous rappeler que la patrie qui a donné le jour à Shakespeare, à Newton, Walter Scott, etc., a eu la douleur de perdre dernièrement un de ses gloires, un jockey, Frédéric Archer, qui s'est brûlé le peu de cervelle qu'il avait.

Cet homme de cheval était l'orgueil d'Albion aussi, quand on a annoncé la vente de ses meubles, tous les grands de l'Empire s'y sont rendus avec empressement dans le but louable de chercher à obtenir, à prix d'or, une relique de l'illustre laquois.

Une coupe de champagne dans laquelle l'homme illustre avait bu a été payée quatre mille piastres. Le fauteuil balance du jockey, où il se pesait chaque jour, a atteint six mille piastres.

Un éperon, un simple éperon, a été payé 750 francs. Une casquette, 1,200 francs.

Mais le clou de la vente a été la mise aux enchères d'une paire de flambeaux. Ces flambeaux ont été sculptés dans les os du bœuf qu'on a rôti tout entier, le jour du mariage d'Archer.

Des membres de la famille royale ont essayé d'en devenir acquéreurs, mais ils ont du céder la place aux billets de banque d'un millionnaire.

Cet exemple prouve bien, d'une manière irréfutable, que seule l'Angleterre sait apprécier ses grands hommes.

Après avoir assisté à cette vente, on se demande quel prix pourrait atteindre la veste remportée par le général Wolseley, au Soudan, si jamais on la mettait aux enchères.

. Les graves rapports officiels ont parfois leur côté comique.

C'est ainsi que je remarque dans les statistiques des crimes compilées par la police de Montréal l'étrange délit suivant :

Refus d'entrer dans les auberges—3.

Ainsi, il est donc vrai que dans une ville de cent quatre-vingt mille âmes il existe trois hommes qui ont refusé d'entrer dans les auberges, et que le dit refus constitue une infraction aux règlements de la cité.

Berthelot, qui a remarqué la chose en même temps que moi, dit que cette révélation annihile l'estime qu'il avait toujours eue pour ses concitoyens, et que cette affaire, si elle est connue, va nous faire le plus grand tort à l'étranger.

Je n'irai pas aussi loin, mais je suis forcé de constater que la connaissance de ce nouveau délit va jeter une certaine perturbation dans le pays.

Mais ce sont les hôteliers qui vont jubiler !

Lion Lelong

EN TRAMWAY

—Dix-huit ans, jolie comme un cœur, trois cent mille francs de dot, avait dit Paul Lelong à son ami George Hervieux, Mlle Clémentine Perrache t'irait comme un gant fait sur mesure. Je sais qu'on songe à la marier. Dis un mot et je te présente.

—Où ? comment ?

—A l'Opéra comique. Je leur donnerai une loge, tu sauras laquelle, et de l'orchestre tu pourras à ton aise étudier le plan, la coupe et l'élevation de la jeune personne. Si elle ne réalise pas ton idéal, tu resteras dans l'ombre, et il n'y aura rien de fait.

—C'est entendu.

—Au théâtre, après le premier entr'acte, nous nous trouverons au foyer

—Mais cette présentation pourra sembler louche aux parents ?

—Non. On doit jouer la comédie chez eux et je sais qu'ils cherchent un amoureux ; j'ai même promis de leur en fournir un ; ce sera toi.

Les choses ainsi arrangées, Georges attendit de pied ferme la convocation.

Quinze jours se passèrent sans qu'il vit rien venir. Voulant savoir où en était la négociation, il prit un tramway de la ligne sud pour aller chez Lelong, qui demeurerait sur les hauteurs de l'Arc de l'Etoile.

Il pleuvait ferme, cette matinée là. Deux fois de suite, le jeune homme, assis dans l'intérieur de la voiture, avait donné sa place à des dames debout sur la plateforme ; puis des voyageurs étant descendus devant l'église des Invalides, il put se caser de nouveau à l'entrée du tramway. "Cette fois je ne bouge plus, se dit-il. Je suis mouillé, transi : assez de sacrifices à la galanterie."

A la station de l'Ecole-Militaire, une grosse dame monta précipitamment et voulut pénétrer dans l'intérieur. "Debout sur la plateforme !" lui cria le conducteur. Elle jeta des regards navrés sur les places occupées et particulièrement sur celle de Georges, qui se trouvait seul de son sexe au milieu de quinze femmes.

Le jeune homme se raidit : Non, non, pensa-t-il, je reste ! Il faudrait renoncer à monter en tramway si par la pluie et le froid on devait toujours

rester dehors. Si c'était une jolie femme encore, on y gagnerait un remerciement, un sourire avec un rhume de cerveau ; mais pour cette motte de graisse, le jeu n'en vaudrait pas la chandelle... Tu as beau me regarder d'un air suppliant, c'est comme si tu te chauffais.

Peu à peu les regards de la voyageuse cessèrent d'implorer ; ils devenaient sombres, méprisants. Elle marmurait entre ses dents des mots entrecoupés :

—La politesse du jour... Le respect de l'âge et du sexe... On laisse une faible femme exposée à toutes les intempéries... et l'on se gorge sans daigner prendre pitié de ses souffrances... C'est honteux, c'est révoltant ! Ah ! nous vivons à une bien vilaine époque !

Impatienté de ces attaques on ne peut plus directes, Georges dit :

—J'ai déjà donné ma place deux fois, madame ; vos insinuations ne peuvent donc m'atteindre.

—Ne pas faire son devoir jusqu'au bout, répliqua la voyageuse, c'est exactement comme si l'on ne faisait rien.

—Les personnes que j'ai obligées ne sont pas de cet avis.

—Vous permettez bien à celles que vous laissez sous la pluie de ne point la partager.

—A votre aise, je permets.

—C'est heureux ! At !... at !... atchi ! J'en sais qui laisserait mourir les gens sans leur offrir un verre d'eau !

Georges eut l'infamie de répliquer en souriant :

—Au moins j'ai la consolation de penser qu'ou vous êtes... ce n'est pas l'eau qui vous manque.

—Le bourreau raille sa victime !

—Assez, madame, assez !

—At !... at !... Si je meurs, monsieur, c'est à vous que je le devrai... At.. atchi !

—Vous m'ennuyez à la fin !

—Frappez-moi si vous l'osez... Vous n'aurez pas grand peine à m'achever... Vous m'avez trop bien commencée ! At ! at !...

L'éternement de la grosse dame se perdit dans le bruit que fit la porte en se fermant : Georges coupait ainsi cours à cette agréable conversation. Mais à travers la vitre les yeux de son interlocutrice ne cessèrent de le fusiler jusqu'à la dernière station du tramway.

En montant chez Lelong, Georges riait encore de l'exaspération de sa grosse ennemie. Là il apprit que les pourparlers aboutiraient prochainement à l'entrevue demandée : il verrait et se ferait voir. En effet, la semaine suivante on le convoquait à l'audition de la *Dame blanche*. La lettre lui donnait le numéro de la loge avec la description détaillée de la toilette de Mlle Clémentine Perrache.

Quand elle parut, il braqua sa jumelle et vit que son ami, loin d'avoir exagéré la beauté de la jeune personne, était plutôt resté en deça. Blonde, mince de taille, corsage virginalemeut épanoui, dents de perle, sourire gracieux. Une dame âgée, sa mère, placée à côté d'elle sur le devant de la loge, regardait fréquemment du côté de l'orchestre. L'empressement que Georges mit à aller au devant de Lelong à son entrée au foyer, prouva à celui-ci que le poisson avait mordu à ce délicieux appât.

—Exquise, ravissante, divine !

—Alors je te présente ?

—Tout de suite ! Allons, allons !

La mère et la fille accueillirent le jeune homme avec une politesse souriante. Il comprit vaguement que la première impression lui était favorable. Sa causerie eut le même succès : "Mlle Clémentine se retournait fréquemment pour mieux l'entendre... et le voir surtout.

A un mot dit par lui, la dame âgée répondit qu'elle n'était que la tante de la jeune fille.

—Madame votre mère serait-elle malade ? demanda Georges à Clémentine.

—Elle vient de l'être, monsieur, une grippe atroce ! La chaleur de la salle ayant provoqué un accès de toux, elle est sortie pour chercher un peu de fraîcheur. Mais elle va rentrer avant le lever du rideau.

Ayant cessé de tousser, Mme Perrache, sachant qu'elle allait trouver dans la loge, entra le sourire sur les lèvres... Ah ! il n'y resta pas longtemps, car à la vue de Georges ses yeux lancèrent aussitôt deux éclairs sinistres... La mère de celle qu'il se

sentait si disposé à aimer n'était autre que la grosse dame du tramway.

—Mon excellent ami, monsieur Georges Hervieux, dit Lelong, en le présentant à Mme Perrache.

—Oh ! je connais monsieur, répliqua-t-elle d'une voix sifflante. J'ai eu le plaisir de le rencontrer et de causer longuement avec lui dans une voiture publique. Vous vous en souvenez, n'est-ce pas ? dit-elle à Georges. J'ai même failli en mourir... de cette conversation-là !

Le jeune homme ne savait quelle contenance tenir ; les autres se regardaient sans rien comprendre à l'amertume de Mme Perrache. Puis elle ajouta avec une rage croissante :

—Vous m'avez laissée à la porte l'autre jour. A moi de vous y mettre ce soir. Sortez, monsieur ! Georges s'inclina et sortit de la loge avec Le long.

—C'est donc toi le héros de cette sotte histoire ? demanda celui-ci. Le monstre du tramway ?

—Hélas !...

—La maman Perrache est rageuse.

—Je m'en suis aperçu. Quel malheur ! Sa fille me charmait.

—Voilà le mariage...

—A vau-l'eau.

—Non, reculé simplement.

—Comment !... Tu le crois encore possible ?

—Certain !... Elle s'est vengée : vous êtes manche à manche. Et puis je la connais, elle ne t'a pas tout dit, et pour te faire savourer le reste, il faut bien que tu deviennes son genre.

LOUIS LEROY.

PRIMES DU MOIS DE FÉVRIER

LISTE DES NUMÉROS GAGNANTS

Le tirage de nos primes pour les numéros du mois de FEVRIER a eu lieu le 5 mars, dans la salle de l'Union St-Joseph.

Trois personnes choisies par l'assemblée ont surveillé le tirage qui a donné le résultat suivant :

1er prix, No.	5,866	\$50
2e prix, No.	8,513	25
3e prix, No.	22,954	15
4e prix, No.	15,027	10
5e prix, No.	11,693	5
6e prix, No.	21,074	4
7e prix, No.	14,801	3
8e prix, No.	13,567	2

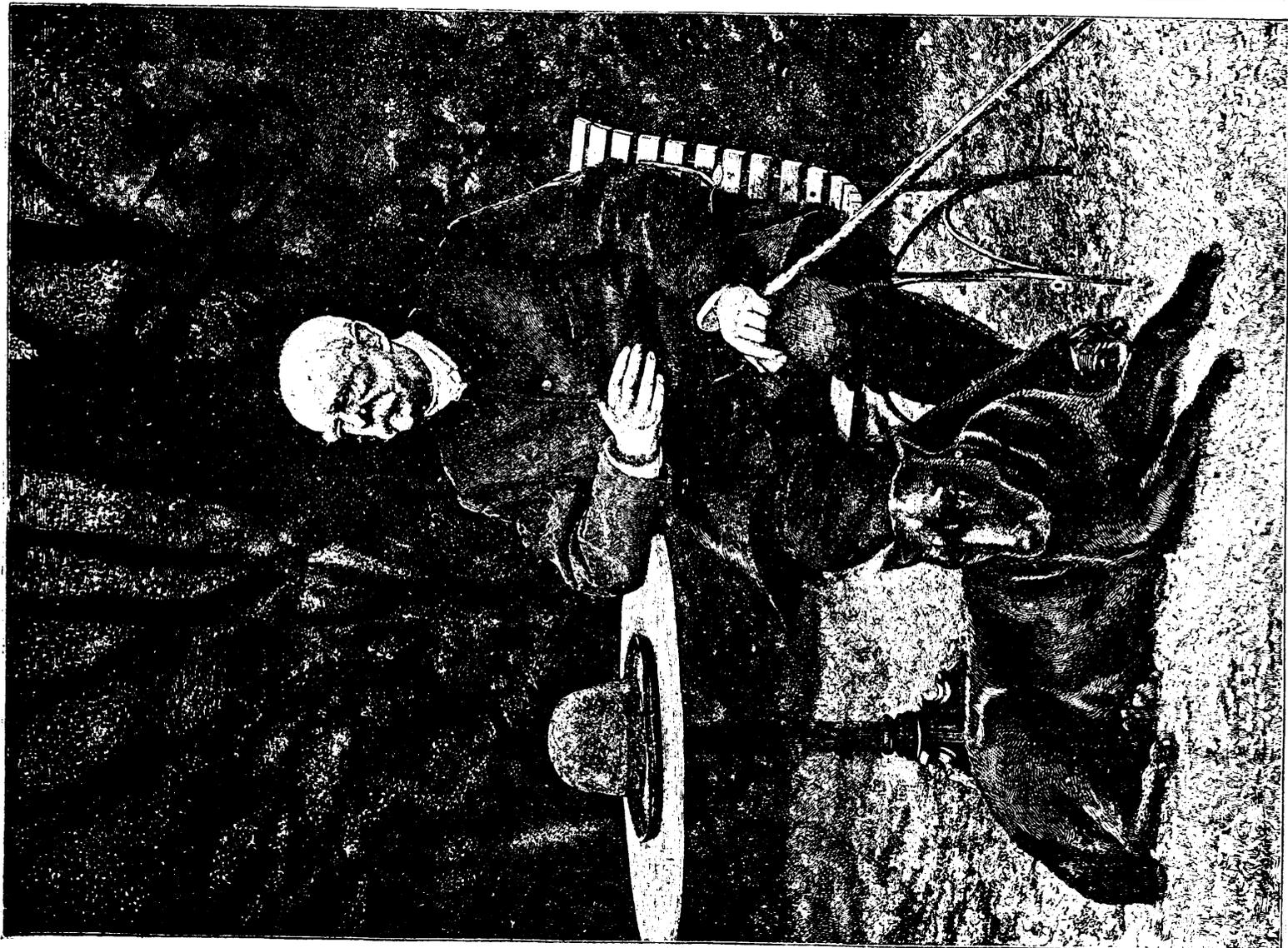
Les numéros suivants ont gagné une piastre chacun

321	4,620	8,811	13,493	18,733	23,133
1,529	5,370	8,853	13,872	19,016	23,164
1,718	5,419	9,670	14,131	19,319	23,470
2,232	5,714	9,915	14,261	19,605	23,661
2,552	5,844	10,292	14,543	20,050	23,985
2,898	6,066	10,338	15,059	20,118	24,795
2,921	6,215	10,565	15,284	20,286	24,921
3,121	7,009	10,808	16,160	20,546	25,605
3,301	7,207	11,092	16,786	20,675	25,642
3,392	7,573	11,863	16,959	21,750	26,010
3,496	7,599	11,918	17,700	22,114	26,128
3,741	8,001	11,967	17,771	22,160	26,396
3,875	8,103	13,114	17,776	22,423	27,059
4,439	8,287	13,479	18,061	22,466	27,448
4,504	8,556				

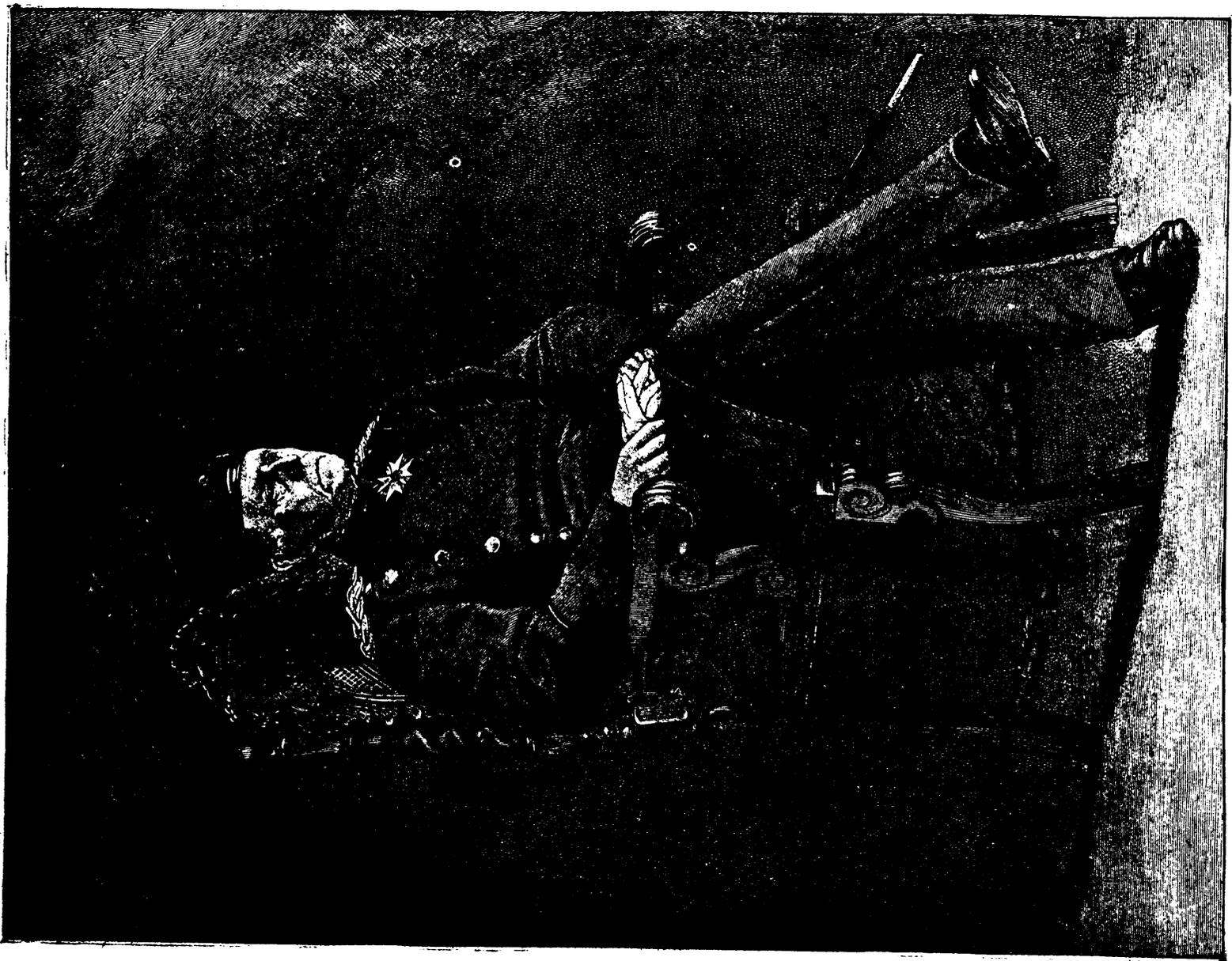
N. B.—Toutes personnes ayant en mains des numéros du MONDE ILLUSTRÉ du mois de février sont priées d'examiner les nombres imprimés en creux, sur la dernière page, et, s'ils correspondent avec l'un des numéros gagnants, de nous l'envoyer au plus tôt, avec leur adresse, afin de recevoir la prime sans retard.

Nos abonnés de Québec pourront réclamer le prix de leurs primes chez M. F. Béland, No. 264, rue Saint-Jean, Québec.

Un vrai pochard pleure à chaudes larmes en suivant le convoi de sa belle mère. "Voyons, voyons, lui dit un copain sois homme, ne te déssole pas comme ça, tu ressembles à une borne-fontaine." "Oh ! mon pauvre vieux, figure-toi que c'est la première fois que nous sortons ensemble sans nous disputer."



LE PRINCE DE BISMARCK, GRAND-CHANCELIER DE L'EMPIRE ALLEMAND



LE FELD-MARÉCHAL DE MOLTKE, CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE ALLEMANDE

gran
 C
 bon
 vie
 riste
 duit
 tique
 N
 satio
 et i
 lanté
 cript
 E
 que
 mes
 ment
 peus
 M
 pour
 série
 paix
 néral
 sont
 pend
 passé
 cés
 dont
 ticle,
 inces
 tés s
 pied
 quett
 en ca
 ou en
 ou en
 de fe
 je ne
 éprou
 d'ém
 Et
 sous
 à vir
 somm
 Cr
 les h
 vages
 que m
 ment
 sont
 magir
 Qu
 exem
 la ren
 tanée
 belle
 de m
 ment
 que j
 petit
 ni un
 ture !
 Voi
 ques p
 J'é
 bord
 arctiq
 forêts,
 lac des
 tait un
 mois d
 pieds
 traînai
 conten
 Nou
 quatre
 lambe
 douce
 Mon
 cer
 Mon
 Lièvre

RENCONTRE EMOUVANTE

DANS notre France sédentaire, amatrice du coin du feu et des confort du boudoir, on goûte d'ordinaire fort peu les voyages d'exploration, parce qu'ils sont trop froidement racontés, et que nous n'avons pas un grand attrait pour les descriptions géographiques.

Ce qu'il faut au lecteur, ce sont des émotions à bon marché qui compensent la monotonie de cette vie foncièrement casanière, des relations de touristes échevelées àprement et brièvement conduites, des voyages pleins de péripéties dramatiques ou d'incidents burlesques.

Notre goût, falsifié, dépravé par le roman à sensation, recherche avec appétit les positions fausses et inouïes, les rencontres inattendues et horripilantes, les épisodes invraisemblables ou les descriptions pompeuses.

En un mot, nous voulons des sensations plutôt que de l'instruction, des thèmes à cauchemars préférablement à des descriptions pompeuses.

Mais, fort heureusement pour la sécurité des voyageurs sérieux, en particulier, et la paix du genre humain, en général, ces sortes d'incidents sont très rares, de sorte que, pendant vingt années que j'ai passées dans les déserts glacés de l'Amérique du Nord, dont seize sous le cercle arctique, au milieu de voyages incessants, entrepris et exécutés sur la terre et sur l'eau, à pied ou à cheval, à la raquette ou en traîneau à chiens, en canot d'écorce, en radeau ou en barge, en char à bœufs ou en buckboard, en chemin de fer ou en bateau à vapeur, je ne puis me glorifier d'avoir éprouvé un grand nombre d'émotions de ce genre.

Et toutefois, je suis au-dessous de la vérité en évaluant à vingt-cinq mille lieues la somme de mes voyages.

Croyez-moi, cher lecteur, les hommes prétendus sauvages sont moins méchants que nous le pensons vulgairement ; et les bêtes, par contre, sont plus bêtes qu'on ne l'imagine.

Qui voudra admettre, par exemple, que j'ai fait, un jour, la rencontre fortuite et simultanée de sept loups blancs de belle taille, et que cette troupe de monstres n'ait pas seulement osé m'attaquer, alors que je n'avais pas même un petit couteau dans ma poche, ni un revolver à ma ceinture !

Voici le fait ; mais quelques préliminaires sont nécessaires :

J'étais parti du fort Bonne-Espérance, sis au bord du fleuve Mackenzie, sous le cercle polaire arctique, pour opérer une grande tournée dans les forêts, les steppes et sur les vastes baies du grand lac des Ours, comptant revenir par le fleuve. C'était une exploration de cinquante jours à deux mois de marche, que j'entreprenais, raquettes aux pieds et conduisant mon attelage de chiens qui traînaient le véhicule de bois et de parchemins contenant mon bagage.

Nous étions au 11 novembre 1872. Depuis quatre jours nous marchions, traînant un peu la jambe aussi bien que nos chiens, à cause de la douceur exceptionnelle de la température.

Mon vieux thermomètre n'accusait, en effet, que deux centigrades au-dessous de zéro.

Mon unique compagnon, un enfant Peau-de-Lièvre de quatorze printemps, nommé *Tadiralt*

(l'abandonné), un orphelin, ouvrait la marche, conduisant, lui aussi, un traîneau semblable au mien. Toutes les deux heures nous nous reposions pendant dix minutes, et alors, celui qui avait tenu la tête de file passait derrière, à son tour, pour délasser ses chiens.

Nous venions de traverser le grand steppe de Renne Blanc et le lac du Détroit, et nous étions engagés dans une contrée où jamais encore homme blanc ni métis n'avait mis le pied, lorsque tout à coup nos chiens dressent l'oreille, lèvent le nez, humant l'air avec vivacité, puis, prenant leurs jambes à leur cou, nous échappent avec la vélocité de lévriers qui viennent de lever la bête.

— *Etié!* me cria *Tadiralt*, des rennes.

— Contiens mes chiens, lui répliquai-je.

L'enfant s'arrêta, barra le passage à mon chien conducteur et négligea pour un instant son propre attelage.

Ceci me donna le temps de pousser mon pesant traîneau derrière un sapin, de renverser mes chiens dans la neige et de les y maintenir et me couchant

chiens, mis en liberté, s'enfuirent à travers bois, nullement préoccupés du châtement qu'ils allaient s'attirer. Leur ardeur, leur zèle de Nemrod les rendaient oublieux des écrivains.

En vain *Tadiralt* poursuivit-il son attelage à travers fourrés et clairières ; la chasse avait entraîné les chiens si loins qu'ils ne l'entendaient même pas. Il s'en revint donc, m'aida à disposer sa charge sur mon traîneau ; puis nous continuâmes notre voyage nullement en peine des trois *guedets* vagabonds.

Peu après, nous ramassions sur le sentier, dans la neige, sur les branches basses des sapins, les débris de harnais qu'ils s'y avaient laissés. Ce ne fut que bien longtemps après que nous les vîmes revenir la langue pendante, humiliés, traînant le reste de leurs loques, et tenant la queue entre leurs jambes.

Ils étaient si drôles, ils avaient l'air si penaud et si contrit à la fois, que nous ne pûmes nous empêcher d'en rire ; et ce rire désarma notre colère.

Nous rajustâmes tant bien que mal leurs harnais et les placâmes en flèche devant mes chiens, ce qui me donnait une file de six bêtes ; équipage, ma foi, un peu encombrant sur un sentier si tortueux.

Le lendemain avant l'aube, nous fûmes désagréablement tirés de notre sommeil par un concert horripilant de voix discordantes. A en juger par les notes qui sortaient des grands gosiers qui les produisaient, il devait y avoir une douzaine de loups à quelques pas de notre bivouac.

— Ils ont fait chasse, me dit le jeune Indien. C'est une habitude des loups de s'entre-appeler lorsqu'ils ont surpris ou forcé un gros animal. Ils conviennent leurs semblables à la curée.

— Peut-être aussi, répliquai-je, viennent-ils de nous humer du taillis voisin, et ne sentent-ils pas assez de courage pour nous attaquer, avec douze gueules seulement. Attelons les chiens de peur qu'ils ne fondent sur eux.

Nous saisis de nos courriers à queue en trompette, leur passer le collier au coup et les attacher au pied d'un arbre, fut l'affaire d'un instant. Puis nous fîmes tout le vacarme possible, agitâmes leurs grelots, et enfin rallumâmes le feu.

Messieurs les loups détaillèrent, et nous continuâmes également notre route, après avoir pris une légère réfection.

Nous traversâmes la chaîne *Ti della*, les lacs aux Brochets et aux truites et parvînmes, à

travers des steppes attristants, au sommet de côtes élevées, du haut desquelles nous découvriâmes le vaste lac des Bois-de-Grève, auquel j'imposai le nom du savant secrétaire de la Société de géographie, M. Ch. Maunoir.

Depuis le steppe du Renne-Blanc j'ai dit que nous étions, moi du moins, dans une *terra incognita*. J'aurais été tenté de croire que je venais d'en faire la découverte si je n'avais su que depuis longtemps ce pays était parcouru par des hommes d'une couleur autre que la mienne, à la vérité, mais de même nature que moi.

Combien de fois cela ne m'était-il pas déjà arrivé, dans mes longues pérégrinations ?

Mais quelle absurdité, pour un Européen ou un homme blanc quelconque, de s'attribuer vaniteusement la découverte d'une terre, d'un fleuve, d'un lac, que nombre de ses semblables ont habités, parcourus ou possédés avant lui, par cela seul que



Les loups s'abattirent autour de nous.—Page 358, col. 1.

sur le chef de file que je saisis par le collier.

Mes trois bêtes poussaient des cris de désespoir, elles se démenaient avec ardeur, elles s'élançaient comme si elles eussent voulu rompre leurs harnais, pour courir après les rennes que les arbres dérobaient à notre vue, mais dont ils ne pouvaient dissimuler l'odeur au nez de mes chiens ahuris.

Pendant ce temps le jeune sauvage courait après les siens qu'il appelait vainement. L'équipage jouait des jambes sur l'étroit sentier de 20 à 25 centimètres creusé dans la neige congelée, qui serpentait sous les noirs sapins.

Le traîneau, tout à l'heure tiré avec tant de laueur et de plaintes étouffées, rebondissait maintenant comme une balle, sur la surface foulée et durcie du chemin, semant ça et là son contenu.

A un brusque détour du sentier, il rencontra un arbre, s'y heurta violemment et s'y écrasa. Les traits se rompirent par l'effet de la secousse, et les

lui, blanc, en ignorait l'existence ! Cela me fait instinctivement penser à ce qu'il y aurait de ridicule, dans un fils du Céléste Empire, de publier à Pékin la découverte qu'il aurait faite de Paris et du bassin de la Seine avec ses barbares habitants.

Aussi tristes, aussi stériles que ceux du grand lac des Ours, les rivages du lac Maunoir en ont toute la physiologie. Des horizons immenses, bordés d'une faible et tremblante ligne bleuâtre, aperçue seulement du haut des côtes; une surface éclatante de blancheur, semblable à une immense soupe au lait, voilà tout ce que nous avons à y contempler. L'esquisse en serait bientôt faite: une page blanche.

La Terre-Grise s'étend à notre droite dans une baie profonde où l'on suppose que s'écoulaient les eaux du lac par un siphon souterrain; car ce vaste bassin n'a pas de déversoir apparent à ciel ouvert.

A gauche, un entablement calcaire se prolonge vers le nord, et a reçu des Indiens le nom de Traîneau des Têtes-Pelées. Quelles belles carrières cela ferait !

En face de nous, à huit ou dix kilomètres, s'étend au large un promontoire dénudé qui rappelle les rivages arctiques. C'est le cap des Gros-Poissons, une pêcherie fertile en truites saumonées pesant de 35 à 50 livres.

Sans nous arrêter plus d'un quart d'heure à contempler l'immensité et la désolation de ce paysage boréal, nous nous élancâmes de nouveau sur la surface du lac, espérant aller bivaquer sur la Terre Boursofflée, dont le cap susdit nous déroba la vue.

Tout à coup, au moment où nous doublons ce promontoire, vent debout, nous nous trouvons nez à nez avec sept loups blancs énormes !

Tadiralé courait en tête des chiens, la tête enfoncée dans son capuchon, parce qu'il n'y avait nulle apparence de sentir sur la surface du lac, tassée et durcie par les vents. Il fit un saut d'un pied de haut en apercevant les monstres surgir presque sous son nez. Il se recula vers le traîneau ainsi que tout notre attelage.

Comme je conduisais les chiens, derrière le véhicule, j'étais le moins exposé. D'ailleurs, je n'éprouvai pas le plus léger moment de trouble. Je n'eus pas même le temps d'avoir peur. Il fallut prendre une décision rapide.

—Saisis le collier du chien-conducteur, criai-je à l'enfant.

Les loups paraissaient aussi surpris que nous. Ils avaient fait un bond prodigieux, à notre arrivée inattendue au détour du promontoire. Mais en trois ou quatre autres bonds, ils nous avaient entourés d'une terrible préceinte. A ce moment, s'ils se fussent jetés sur nous, il eût été impossible d'échapper à la mort la plus affreuse: celle d'être dévorés vivants par ces horribles bêtes, sans pouvoir même nous défendre.

En effet, ne prévoyant nullement cette fâcheuse rencontre, j'avais enfilé nos hanches sous les couvertures, au fond du traîneau étroitement lacé; et j'avais laissé mon couteau de poche dans le sac de cuir où l'on serre la batterie de cuisine. Rien, donc, que nos dents et nos ongles contre des ongles et des dents de loups !

—Qu'allons-nous faire ? criai-je à Tadiralé, qui avait de la peine à maîtriser les chiens et ses éclats de rire.

—Je ne sais, répondit-il en riant. L'enfant ne manifestait pas plus de crainte que je n'en éprouvais moi-même. Dans de telles conditions je me sentis rassuré. Si la peur l'eût paralysé, notre position eût été tout autre. Loin de là, nous nous surprenions à rire l'un l'autre de notre cruel embarras.

Ah ! si les loups n'étaient pas si bêtes, s'ils avaient au moins un grain de bravoure, ils nous auraient bientôt fait rire jaune. Mais ces monstres, hauts comme des veaux d'un an, ces monstres qui viennent à bout du redoutable bœuf musqué, à la tête bardée de fer, tremblent et hésitent devant la seule majesté de la face humaine, fût-elle celle d'un faible enfant indien.

Messires loups s'abattirent autour de nous comme autant de limiers en arrêt devant un vol de perdreaux; ils levèrent leur grosse tête, découvrirent leur terrible râtelier et se prirent à hurler d'une façon sinistre.

Ils appelaient leurs lointains compagnons à la rescousse. Ils étaient affamés.

—Quand le loup hurle et se tient en arrêt, cria Tadiralé il va attaquer. Dépêche-toi de dégager les haches; ils vont me sauter dessus.

Ah ! comme je m'employais à délayer le traîneau !

Nos chiens, qui d'abord s'étaient sentis en veine de chasse, commencèrent maintenant à trembler de peur, et firent chorus avec les loups, tout en se serrant contre le jeune sauvage.

—Dépêche-toi, mais dépêche-toi donc ! s'écria de nouveau le pauvre enfant. Tu le vois, ils ne nous craignent pas, ils avancent peu à peu, ils nous regardent de travers, ils montrent les dents; s'ils commencent l'attaque, c'est fini.

Mais je n'avais nul besoin d'être encouragé au travail. Mes doigts, engourdis par l'onglée, eurent bien vite recouvré leur vigueur et leur chaleur. Tout en délaçant le traîneau, je poussais de grands cris pour effrayer les loups qui continuaient d'avancer pas à pas, en resserrant le cercle.

Alors la colère me gagna, cette espèce de rage concentrée que fait naître la contradiction systématique et l'opposition injuste. Je jetai une hache à Tadiralé, je passai la mienne devant moi sous les cordes du traîneau, prête à être tirée, si besoin était, je pris mon fouet et je criai au jeune homme :

—Maintenant, dispose les chiens en flèche et hâte-toi de venir te placer derrière moi, sur le traîneau.

Puis je donnai aux chiens le signal consacré :

—Marche !

Ils partirent tous six comme des flèches, droit devant eux, sans crainte des loups; tandis que nous brandissions nos haches en poussant des clameurs.

Les sept monstres opérèrent promptement un mouvement de conversion pour nous laisser passer. Quatre prirent à droite, trois à gauche, et nous défilâmes glorieusement au milieu d'eux, distribuant à droite et à gauche quelques bons coups de fouet aux plus rapprochés.

Les loups firent semblant de vouloir nous suivre. Ils se rejoignirent derrière nous, mais nos menaces et nos cris les intimidèrent, et ils abandonnèrent la partie. Longtemps après nous entendions encore leur concert peu mélodieux, accents de regret que leur arrachait la honte de leur défection.

Depuis ce jour-là j'ai conçu pour le loup le mépris le plus souverain. Il ne mérite pas autre chose.

EMILE PETITOT.

NOS GRAVURES

M. ÉDOUARD HERVÉ

Monsieur Hervé, qui succède au duc de Noailles, à l'Académie Française, où il vient d'être reçu, est certainement l'un des plus brillants journalistes de ce temps. Ancien élève de l'École Normale, il est d'abord entré dans l'enseignement, qu'il quitta pour entrer à la *Revue Contemporaine*, en 1868. De là, il passa au *Courrier du Dimanche*, puis il rédigea le *Courrier de Paris*, avec M. Weiss.

Après la chute de l'empire, il proclama sa doctrine monarchique dans la préface pure en tête de l'ouvrage de M. Charles Yriarte, les *Princes d'Orléans*. Il est aujourd'hui rédacteur en chef du *Soleil*, qui est le principal organe des princes. M. Hervé est né à Saint-Denis (île de la Réunion), en 1835.

LE CARDINAL CAVEROT

Mgr Caverot, qui vient de mourir à Lyon (France), était le doyen des cardinaux français. Ce fut un prélat charitable et doux. Son attachement aux doctrines romaines en faisait l'adversaire redoutable des hommes qui, à l'exemple de Mgr Dupanloup, tentèrent de fléchir la rigueur de certaines doctrines.

Mgr Caverot resta vingt-sept ans sur le siège de Saint-Dié et se créa parmi son clergé des sympathies que sa mort aura vivement éprouvées.

Mgr Caverot était né à Joinville (Haute-Marne), le 26 mai 1806; nommé évêque de Saint-Dié le 22 juillet 1849, et en 1877 Pie IX le créa cardinal du titre de Saint-Sylvestre *in capite*.

LE CARDINAL JACOBINI

Le cardinal Jacobini est mort à Rome, le 26 février dernier, à une heure de l'après-midi. Son Eminence était né à Albano, le 6 mars 1832, et était âgé par conséquent de 55 ans au moment de sa mort.

En 1862 Pie IX le nomma Référendaire de la Signature. Peu de temps après, il fut nommé secrétaire de la Congrégation de la Propagation de la Foi, avec la surveillance spéciale des affaires de l'Etat, et plus tard il fut chargé de l'examen des décrets et mandamus des synodes provinciaux. En 1867

il devint membre de la Commission Préparatoire, dont les devoirs consistent dans le classement des affaires destinées à être soumises au conseil du Vatican.

En 1874, quand le nonce du pape à Vienne, Falcinelli-Antonucci, fut créé cardinal, Mgr Jacobini le remplaça. Il fut archevêque de Thessalonique, *in partibus infidelium*, et resta à la cour de Vienne jusqu'au mois d'octobre 1880.

En septembre 1879 il fut nommé cardinal et prit alors le titre de prononce.

En octobre 1880 il fut rappelé à Rome, par Sa Sainteté le pape Léon XIII, afin de remplacer le cardinal Nina, en sa qualité de secrétaire d'Etat, position qu'il garda jusqu'au 20 janvier 1887, époque à laquelle il donna sa démission, vu sa mauvaise santé.

Il a été remplacé par Monsignor Rampolla del Tindoro, nonce à Madrid.

MOLTKE ET BISMARCK

La discussion récente sur l'organisation d'un septennat militaire en Allemagne, discussion qui s'est terminée, comme nos lecteurs le savent, par la brusque dissolution du Reichstag, et dont le retentissement a été, on peut dire, formidable dans toute l'Europe, a remis plus que jamais en vedette les deux principaux créateurs et les deux soutiens les plus fermes de l'unité allemande.

Le vieux feld-maréchal de Moltke est remonté à la tribune pour défendre lui-même son œuvre; et, de son côté, M. de Bismarck a fait plusieurs discours où la France tient une large place et qui compteront parmi ses plus violents. On sait d'ailleurs l'effet qu'ils ont produit, les bruits de guerre qu'ils ont provoqués et les vicissitudes financières dont ils ont été la cause déterminante. Aussi, nous semble-t-il actuel et intéressant de publier aujourd'hui les portraits du grand chancelier et du grand homme de guerre de l'empire allemand, d'après leurs plus récentes photographies.

Leurs personnalités sont malheureusement assez connues pour que nous puissions nous dispenser de rééditer, à ce propos, les principaux traits de leurs biographies.



ACROSTICHE

A. M. VICTOR BILLAUD, SECRÉTAIRE DE L'ACADÉMIE DES MUSES SANTONES, A ROYAN, FRANCE

Académie, ô jeune Académie,
 où s'élève et se tient le talent reconnu !
 h ! tu daignes offrir, trop généreuse amie,
 ans ton temple un fauteuil, à moi, barde inconnu !
 h ! que pourrais-je faire au milieu de confrères
 ôurs par la science et le noble labeur,
 mberbe que je suis ? J'oubliais : leurs lumières
 éclaireront la voie à mon esprit rêveur.

DES MUSES
 t le droit précieux de suivre leurs leçons,
 souvent je leur dirai dans le langage intime :

MUSEES
 a lyre pour la France aura toujours des sons !
 nissant mes accords à ceux de nos poètes,
 ulte, Lemay, Chauveau, Fréchet et Beauchemin, (*)
 n cheur nous chanterons ses brillantes conquêtes,
 a grandeur, sa richesse et son heureux destin !

SANTONNES
 ait-elle assez comment nous l'aimons, cette France !
 h ! nous le lui dirons avec un fier accent ;
 nous avons partagé sa gloire et sa souffrance,
 terrassé ses rivaux, lutté vingt contre cent.....

MONTEZ
 ui, j'accepte, monsieur, vos offres gracieuses ;
 os muses désormais franchiront l'océan ;
 t voyageant ensemble elles diront, joyeuses :
 succès, gloire à Québec ! succès, gloire à Royan !

J. B. CAUVETTE.

" LA GAZETTE MÉDICALE DE MONTRÉAL "

Nous recevons le premier numéro de *La Gazette Médicale de Montréal*, nouvelle revue mensuelle de médecine, de chirurgie et des sciences accessoires.

Les directeurs sont : l'hon. Dr Paquet, le Dr Hingston et le Dr Desjardins. Le secrétaire de la rédaction est le Dr M. Beausoleil, soit donc quatre noms bien connus de la science médicale et qui sont autant de garanties de succès.

Cette revue est bien faite, très soignée et sera d'un grand secours aux médecins et aux étudiants. LE MONDE ILLUSTRÉ offre ses souhaits de prospérité et de longévité—deux mots synonymes en matière de publication—à *La Gazette Médicale de Montréal*.

(*) Napoléon Legendre, W. Chapman, Chs A. Gauvreau, J. A. Poisson, G. Marchand, A. Lusignan, tous membres de l'Académie des Muses Santones.

COMMENT S'HABILLER



No 1. Toilette en soie faille. No 2. Toilette en brocart.

No 1.—Toilette en soie à grosses côtes paille, passementerie de soie noire et bandes de velours. Jupe de soie formant à droite et à gauche gros plis creux, intérieur bordé des deux côtés d'une passementerie de soie. Tablier à l'italienne orné de trois larges rubans de velours. Tunique tombant droit sur les côtés et formant gros plis creux derrière. Une petite écharpe est drapée devant, tombant sur le tablier et rentrant sous les côtés de la tunique. Corsage uni formant pointe devant et orné sur le milieu du devant et sur les côtés de trois bandes de passementerie, bas de manches assortis.

No 2.—Toilette en brocart vieux bleu foncé, satin vieux bleu pâle, dentelle assortie brodée de perles, ruban bleu pâle couvert de perles. Jupe faite en satin bleu pâle. Dessus de jupe en dentelle brodée, couvrant toute la jupe de satin moins le dessous de la traîne. Traîne carrée faite en brocart et montée en fronces serrées à la taille. Corsage court formant pointe devant décolleté en carré avec manches demi-longues. Le tour du décolleté est orné d'un ruban perlé avec petit liseré de satin bleu pâle. Une bande perlée posée au milieu du devant du corsage forme petit plastron. Nœud de ruban bleu pâle à l'encolure, parements de manches drapés, faits en satin bleu pâle.

LA MODE PRATIQUE

On se fait, en s'amusant et à peu de frais, les fantaisies de mode en ce moment : supports, étageres, encoignures, etc. On les commande en bois blanc au menuisier et on les recouvre de velours, peluches ou soieries démodées, gardées dans les fonds de tiroirs. Plus c'est vieux, plus cela est de genre. Le dernier mot en l'espèce est la petite chaise à porteur. On double aussi les vitrines où l'on renferme les menus bibelots. L'uni, de nuance antique, est la chose la plus référée pour cet usage. C'est un grand préjugé de croire que les bronzes dorés ne doivent pas être nettoyés. C'est-à-dire qu'il ne faut pas les laisser salir, car tout traitement rude leur enlèverait la mince couche d'or qui les recouvre. Mais permettre au vert-de-gris d'y mordre est non moins déplorable. Il convient de les entretenir avec la peau, en les frottant légèrement, fréquemment, de façon à les préserver de toute altération sans, pour cela, leur enlever la "patine" si prisée par les amateurs. Une expé-

rience de près d'un siècle, faite dans ma famille, me permet de donner un conseil en toute conscience.

On balaye ordinairement les tapis avec du thé. Le procédé n'est pas mauvais, cependant il a l'inconvénient de brunir un peu les couleurs. Des feuilles de choux coupées en morceaux ou des fanes fraîches de carottes sont préférables.

Les tables de salon se placent en biais dans les maisons où l'on recherche l'originalité artistique. On place au milieu une haute plante ou un objet élevé. — Les palmiers ou autres plantes de grande dimension sont posés devant les fenêtres ou, au gré d'un hasard calculé, sur des espèces de tabourets ou de trépiéds. Faute d'un joli vase, on se contente de draper le pot. — Les feuilles seront lavées tous les jours dans le but de la conservation. Les jacinthes et certains autres oignons poussent fort bien dans la mousse humide. Les racines s'entre-tendent et soutiennent la base. On fera de la sorte une corbeille pour la table de famille, amusante à voir pousser et très durable. | COUSINE JEANNE.

CONNAISSANCES UTILES

Morue à la crème.—Dessalez une belle queue de morue et mettez-la cuire dans de l'eau bouillante, égouttez et découpez-la en filets. Faites fondre en casserole une demi-livre de beurre manié de fleur de farine, poivre et muscade; lorsque le tout commencera à se lier et à prendre bonne consistance, ajoutez un demi-litre de crème douce, et du persil haché menu; tournez la sauce pendant cinq minutes, incorporez les filets de morue; laissez-les mijoter dans la sauce et servez.

Pieds de veau frits.—Cuits, coupez-les par morceaux ou en lames de moyenne grosseur, mettez-les dans une marinade au vinaigre, puis égouttez-les; trempez-les dans une pâte à frire; faites-les frire et servez-les entourés de persil.

Soupe dorée.—Trempez dans du lait chaud et légèrement sucré des tranches de pain régulières et un peu épaisses. Retirez-les quand elles sont suffisamment imbibées et déposez-les sur un plat. Trempez-les dans des œufs battus comme pour une matelotte; puis, faites frire, de la même manière que les beignets, et servez-les bien chaudes et saupoudrées de sucre. On ajoute un peu de fleur d'orange, si on veut.

Gâteau au fromage.—Piler, avec un litre et demi de farine, un quart d'excellent fromage de Brie; lorsque ce mélange est parfait, le passer au tamis; faire un trou dans cette pâte, y mettre une demi-livre de beurre, bien manier le tout, piler un peu de fromage de gruyère râpé et six œufs entiers; détremper la pâte trois fois, la ramasser, la mouler et laisser reposer une demi-heure; l'abaisser alors avec un rouleau et en faire un gâteau de l'épaisseur de trois doigts; l'échiqueter avec le taillant du couteau, le retourner, le dorer et le faire cuire dans un four ordinaire.

CHOSSES ET AUTRES

—Un statiscien vient de calculer que tout le tabac fumé, chiqué et prisé dans tout le monde formerait chaque année une masse pesante de 4,000,000,000 de livres.

—Un ministre protestant, de Chicago, demande: "Un homme peut-il être en même temps bon chrétien et marchand prospère?" La réponse est facile. Il le peut s'il annonce dans les journaux.

—Le terrain dans la ville de Londres augmente toujours en valeur. Un bloc de 296 pieds superficiels a été vendu dernièrement \$56,000. Ce qui est au prix de 6s. 8d. le pouce carré, ou plus de six millions de piastres l'argent.

—Les Canadiens de Plattsburgh semblent être plus disposés que jamais à s'imposer des sacrifices pour l'éducation de leurs enfants. On parle beaucoup d'établir en cette ville un collège commercial, qui sera sous la direction d'une communauté religieuse.

—On a récemment fait rapport à la Société Pathologique, de New-York, qu'un enfant nègre, qui vécut deux mois, ayant qu'un seul poumon—le gauche, l'autre étant à l'état rudimentaire et jamais gonflé. Le cœur n'avait qu'une oreillette et qu'un ventricule, qui se trouvaient dans la partie gauche.

—A Quito, la seule ville du monde qui se trouve sur la ligne de l'équateur, le soleil se lève et se couche à six heures d'un bout à l'autre de l'année. Votre pendule se brise, votre montre se dérègle, vous aurez l'heure juste, car ici le soleil tient le temps correct. Il est six heures du soir quand il se couche et six heures du matin quand il se lève.

—Un Italien, signor Garetti, prétend avoir découvert que la musique attire le poisson, et il a prouvé sa prétention par une démonstration heureuse sur le lac de Genève, où son bateau fut bientôt entouré de poissons. Pour nous récompenser de leur livrer cette recette gratis, nous espérons que nos pêcheurs de truites nous en enverront quelques-unes.

—Un morceau de terre sur les bords du lac Cayuga, a été loué à des personnes de Rochester pour la culture des grenouilles. L'élevage des grenouilles pour le marché de New-York est devenue une importante industrie. Il existe une grande ferme de grenouilles dans le voisinage de Waterloo, mais la demande est plus grande que l'approvisionnement.

—Ce n'est pas ce qu'on gagne, mais c'est ce qu'on épargne qui nous rend riches. Ce n'est pas ce qu'on mange, mais c'est ce que nous digérons qui nous rend forts. Ce n'est pas ce que nous lisons, mais c'est ce dont nous nous rappelons qui nous rend savants. Ce n'est pas ce que nous avons l'intention de faire, mais c'est ce que nous faisons, qui nous rend utiles. Ce ne sont pas quelques faibles désirs, mais ce sont les combats d'une vie entière, qui nous rendent braves.

LOTÉRIE NATIONALE!

\$30,000.00

de prix seront tirés le

20 AVRIL

Prix du Billet : \$1.00
Pour obtenir, billets, informations, etc., etc.

S'adresser au secrétaire,

S. E. LEFÈVRE.

No 19, rue St-Jacques.

LA PLACE POUR SE PROCURER

LES MEILLEURS

THÉS ET CAFÉS

Avec garantie et satisfaction est chez

GEORGE BRISTOL,

177, RUE SAINT-LAURENT

REMEDE DE LEDUC



PATENTÉ LE

6 JUILLET 1886.

Guérit la diphtérie, grippe, bronchite, asthme, rougeole, fièvre scarlatine noire, maladie du foie, consomption et inflammation de poumons et du foie.

Preuves, par affidavits assermentés des guérisons opérées par le remède de Leduc pour la coqueluche, nous citerons les noms ci-dessous mentionnés :

Pour la coqueluche, bronchite, toux, consomption et inflammation de poumons : Ed. Mousseau, A. Rochon, J. P. Fortin, E. L. Deslauriers, Célestin Laurin, Joseph Séguin, Charles Fortin, Téléphore Bonnin, François Mailloux. Assermentés en présence de J. A. Champagne, J. P. Hull, 13 Juillet, 1883.

Pour un cas de coqueluche suffoquant, avec effusion de sang par les yeux et les oreilles : N. Dalpé. Assermenté en présence de J. A. Champagne, J. P. Hull, 9 Juillet, 1883.

Pour la consomption galopante, à la 1^{re} période : Louis Vaillancourt. Assermenté en présence de J. A. Champagne, J. P. Hull, 9 Juillet, 1883.

Pour la fièvre scarlatine noire angineuse : E. Legault dit Deslauriers. Assermenté en présence de J. A. Champagne, J. P. Hull, 13 Juillet, 1883.

Pour l'inflammation de poumons et d'intestins : Célestin Laurin. Assermenté en présence de J. A. Champagne, J. P. Hull, 13 Juillet, 1883.

Pour la diphtérie, deux enfants condamnés : Alexis Daoust, menuisier. Assermenté en présence de N. Tétrault, J. P. Hull, 8 Juin 1886.

Certificats : Pour toux opiniâtre très-grave, chez deux enfants, R. C. Auld, 78 rue Fort, Montréal, 8 Mai, 1886.

Pour bronchite et dyspepsie sur lui-même et deux de ses enfants; et, plusieurs autres personnes guéries avec le même remède, par lui vendu : Alf. Bonnin, épicer, No. 2 marché St-Laurent, Montréal, 23 Juin, 1886.

Pour l'asthme : François Dagenais, 324, rue St-Hypolite. Signé en présence de : Cyrille Lortie, ferblantier; Antoine Daoust, boucher; Joseph Laurin, marchand de bois; Maurice Daoust, boucher; Montréal, 3 Novembre, 1886.

Pour l'asthme : Zotique Sancier, 983 rue St-Laurent, Montréal. Signé en présence de Thomas Berry et Ed. Nap. Nairne Blackburn, Montréal, 27 Octobre, 1886.

Preuves de son efficacité : Mde Alf. Meloche, Mdre. Délima Bonnin, 171 rue Elizabeth et, Mr. Tibodeau, bijoutier, 13 rue Jean.

Et, autres remèdes pour la purification du sang, névralgie, mal de tête, beau-mal, érysipèle, choléra avec vomissement, les maladies nerveuses, les dartres vives, épilepsie et herbe à la puce.

Ainsi que, la tisane de racinages récemment découverte, pour la guérison de l'hydropisie, le tranchement d'urine, le rhumatisme inflammatoire et la jaunisse.

Ces remèdes sont en vente au No. 634, rue St-Laurent, Montréal.

LE SECRET MÉDICAL



—Vous me guérez, n'est-ce pas, docteur ?
—Le secret professionnel me défend de vous le dire.

RÉCRÉATIONS DE LA FAMILLE

No 245.—ENIGME

Demain, jour à venir qui fut :
Lorsque nous croyons qu'il s'avance
L'exacte horloge marque minuit,
Il perd son nom dès sa naissance ;
Quand on veut s'assurer de lui,
On trouve que c'est aujourd'hui.
Jamais encore aucun humain
N'a pu voir arriver demain.

No 246.—MOTS CARRÉS

Le nom de mon premier est cher au Canadien.
Et au temps de mon deux, le cœur de tout chrétien
Doit tressaillir de joie et de vive allégresse.
Cependant le chasseur habile et plein d'adresse
Chassant dans nos forêts, trouvera mon dernier
Tandis que le marin, de mon avant-dernier.
Suivant le cours rapide, arrivera toujours
A Saint-Petersbourg.

IVAN.

SOLUTION :

No 243—Les mots sont : Réver, Rêve et Eve.
No 244.—Le mot est : Aujourd'hui.

ONT DEVINE :

Mde J. B. E. Bédard, Ottawa ; Mlle Flor. Gélinas, Yamachiche ; L. A. Kérouac, Mtl
Claudia Lecomppte, P. Wilfrid Parant, Jos Donaldson, G. Alex. Lavoie, C. A. Lapierre, Emile Huot, M. A. C., Québec ; Ivan et Sylvio, J. L. R. Mercier, Eva, Mlle P. Normandin, Mlle Ezilda Quintal, Montréal.

LOTÉRIE NATIONALE !

\$30,000.00

De prix seront tirés le

20 AVRIL

Prix du billet \$1.00
Pour obtenir billets, informations etc, etc.

S'adresser au secrétaire,

S. E. LEFEBVRE,
No 19, rue St-Jacques.

VICTOR ROY,

ARCHITECTE

No 28, rue Saint-Jacques, Montréal

HORACE PEPIN, L.D.S.

CHIRURGIEN-DENTISTE

61, RUE ST-GABRIEL,

Entre les rues Notre-Dame et St-Jacques

MONTREAL

FUMEZ LE CIGARE

DOCTOR

R. COURTEAU & CIE.,

210 - RUE CRAIG - 210

MONTREAL

HENRI LARIN,
PHOTOGRAPHE,
18 - RUE SAINT-LAURENT - 18
MONTREAL

"JOHNSTON'S FLUID BEEF."



ETABLIE EN 1870

Les triples extraits culinaires concentrés de JONAS.
Huile de Castor en bouteilles de toutes grandeurs.
Moutarde Française, Glycerine, Collefortes.
Huile d'Olive en pintes, pintes et pots.
Huile de Foie de Morue, etc.,

HENRI JONAS & CIE.,

10 - RUE DE BRESOLES - 10

MONTREAL

\$100 DE RECOMPENSE

Aux personnes qui souffrent de la Dyspepsie et de toutes les incommodités de cette terrible maladie, nous invitons ces personnes souffrantes à essayer notre célèbre Eau Saint-Leon. Nous sommes sûrs de leur procurer un prompt soulagement. Cette Eau merveilleuse est en vente dans les principales épiceries et pharmacies. En gros et en détail par E. MASSICOTTE & FRERE, seuls agents pour la compagnie, 217, rue Sanguinet, Montréal, Téléphone No 810 A.

A l'Enseigne du Gros Fanal

A. BYARELLE,

41, Cote St-Lambert, Montréal

TOUTES SORTES DE

CHAUSSURES

Pour hommes, femmes et enfants, faites sur commande et réparées avec soin et promptitude.

CREMERIE

M. Giard a l'honneur de solliciter le patronage du public, pour son commerce, et rappelle à ses nombreux clients de sa crèmerie de Saint Antoine de Richelieu qu'il est encore prêt à recevoir toute commande qu'on voudra bien lui confier.

Beurre des crèmeries et des cultivateurs, fromage à la crème, œufs frais, reçus tous les jours, pois et fèves.

J. A. GIARD,

36, RUE BONSECOURS, MONTRÉAL

GRANDE VENTE

DE LA

Balance de nos Marchandises des Fêtes

Réduction spéciale dans les Manteaux pour Dames et Habillements pour Messieurs, spécialités de

ARCAND FRERES

111, RUE ST-LAURENT

LESAGE & AMIOT,

Ingénieurs Civils et Sanitaires,

ARCHITECTES, MESUREURS, EVALUATEURS, SOLLICITEURS DE PATENTES

ET AGENTS D'IMMEUBLES,

No. 62, Rue Saint-Jacques,

MONTREAL.

Nous attirons spécialement l'attention du public sur la

PHARMACIE EDMOND LEONARD,

et nous avouons que nous ne saurions trop la recommander, surtout aux familles dont les besoins multiples nécessitent des prix bas. Cette pharmacie possède un assortiment des plus variés d'objets pharmaceutiques, et ses articles de toilette, tels que brosses, peignes, savons, parfums, poudre et eau dentifrices, etc, sont à la portée de toutes les bourses. Une visite d'ailleurs au

No 1615, RUE NOTRE-DAME,

convaincra l'acheteur des avantages qu'on y trouve.

SAVONS MEDICINAUX

DU

Dr V. PERRAULT

Ces savons qui guérissent toutes les Maladies de la Peau sont aujourd'hui d'un usage général ; les médecins les recommandent à leurs patients, et des milliers de certificats attestent leur efficacité. Des cas nombreux de démangeaisons, dartres, Rife, Hémorrhoides, etc., réputés incurables, ont été radicalement guéris par l'usage de ces Savons.

Numéros et Usage des Savons

- Savon No 1—Pour démangeaisons de toutes sortes.
- Savon No 2—Détersif. Est propre à nettoyer les plaies et les ulcères, et favorise la cicatrisation.
- Savon No 3—Contre les lentes, poux, morpions, etc.
- Savon No 4—Pour les ulcères syphilitiques, chancres, etc.
- Savon No 5—Pour toutes sortes de dartres.
- Savon No 6—Pour la teigne.
- Savon No 7—Pour malade de la barbe.
- Savon No 8—Contre les taches de rousseur et le masque.
- Savon No 9—Contre les rhumatismes.
- Savon No 10—Ce savon est employé pour faire disparaître la grosse gorge.
- Savon No 11—Désinfectant.
- Savon No 12—Nous recommandons ce savon d'une manière toute particulière pour le rifle.
- Savon No 13—Pour les crevasses.
- Savon No 14—Surnommé à juste titre, savon de beauté, sert à embellir la peau et donner un beau teint à la figure.
- Savon No 15—Dentifrice. Ce savon est de beaucoup supérieur à toutes les pâtes et poudres pour nettoyer les dents.
- Savon No 16—Contre les moustiques, narquoins, mouches noires, etc.
- Savon No 17—Contre la gale. Cette maladie essentiellement contagieuse, disparaît en quelques jours en employant le savon No 17.
- Savon No 18—Pour les hémorroïdes. Ce savon a déjà produit les cures les plus admirables et cela dans les cas les plus chroniques.
- Savon No 19—Pour les animaux. Contre la gale, blessures, etc.

Ces savons sont en vente chez tous les pharmaciens. Si votre marchand ou droguiste ne les tient pas veuillez en envoyer le prix (25cts) à l'adresse ci-dessous et ils vous seront expédiés franco, par la malle.

ALFRÉD LIMOGES,

St-Eustache, P. Q.

LABBÉE & CIE,
MARCHANDS DE

Ferronneries,
Peintures,
Huiles, Vernis, Vaiselles,
Verreries

USTENSILES DE CUISINE, Etc.

No 587, RUE SAINTE-CATHERINE,
MONTREAL

GASTOR FLUID

On devrait se servir pour les cheveux de cette préparation délicieuse et rafraichissante. Elle entretient le scalpe en bonne santé, empêche les peaux mortes et excite la pousse. Excellent article de toilette pour la chevelure. Indispensable pour les familles. 25 cents la bouteille.

HENRY R. GRAY,
Chimiste-pharmacien,
144, rue St-Laurent.

AUX ANNONCEURS

Pour \$20, nous publierons une annonce de dix lignes dans un million de numéros des principaux journaux américains et cette publication aura lieu dans un délai de dix jours. Ce prix établit le taux à un cinquième de cent la ligne pour mille de circulation !

Cette annonce paraîtra dans un seul numéro de chaque journal et, par conséquent, passera sous les yeux de un million d'acheteurs de différents journaux ; — ou cinq millions de lecteurs, s'il est vrai, comme on l'a déjà dit, que chaque journal acheté est lu par au moins cinq personnes en moyenne. Dix lignes font environ 75 mots. Adressez copie d'annonce et chèque, ou envoyez 30 cents pour un livre de 176 pages.

GEO. P. ROWELL & CO, 10 SPRUCE ST.,
NEW-YORK.

HENRY SCHMITH,

168, RUE SAINT-DENIS

Confection de CHEMISES par un tailleur pratique

Chemises de tous genres à ordre, bon ouvrage, satisfaction garantie. Conditions modérées.

Chester's Cure !

Pour la Toux
L'Asthme Rhumes
Bronchites Catarrhe
Enrouements Etc, etc.

LE GRAND REMEDE CANADIEN

Pour les maladies ci-dessus mentionnées. Infaillible dans tous les cas. Demandez-le à votre pharmacien. Expédiez aussi franco par la malle sur réception du prix. Adressez :

W. E. CHESTER,
461, rue LaSalle, Montréal

Prix : grande boîte..... \$1.00
petite boîte..... 50

LA SEULE PLACE

Ou tout le monde veut aller maintenant, c'est chez

M. A. RACICOT

No 220, RUE ST-LAURENT, MONTRÉAL

Etant toujours sûr de pouvoir acheter à de ses Remèdes Sauvages Patentes, lesquels guérissent, sans craindre aucun danger, toutes les maladies indistinctement, tels que : Dyspepsie, Bronchites, Maladies du Foie, Jaunisse, Constipation, Mal de tête, Névralgie, Diarrhée, Choleras de toutes sortes guéris en moins de trois heures ; Rhumatismes, Plaies, Ulcères, Mal de matrice (beau-mal), Maladies secrètes, Boutons, Démangeaisons, Rife, etc. Dites-le à tous vos parents, voisins et amis et tous seront satisfaits.

N. B.—Vous trouverez également les remèdes de M. A. Racicot à Sorel, chez Madame Jos. St. Jacques, fils, ou chez M. George St. Jacques, 30, rue Cascades, St. Hyacinthe P. Q., dans le bloc des Dilles Larivière.

LE MONDE ILLUSTRÉ est publié par Berthiaume & Sabourin, éditeurs-proprietaires. Bureau : rue Saint-Gabriel, No 21, Montréal.

FEUILLETON DU "MONDE ILLUSTRÉ"

Montréal, 12 mars 1887

JEAN-JEUDI

PREMIÈRE PARTIE—(Suite)

BERTHE avait écouté, l'œil fixe, la respiration sifflante.

Une ardente rougeur montait à ses joues à mesure qu'Etienne parlait.

Lorsqu'il eut achevé, elle passa ses deux mains sur son front avec un geste de folle et s'écria :

—Mon Dieu !... mais c'est horrible ! On me soupçonne... On m'accuse... et c'est lui !

—Eh bien ! oui, reprit Etienne avec emportement, c'est moi qui vous accuse ! moi qui vous aimais plus que ma vie, vous le saviez bien... Moi qui vous avais donné mon âme et qui rêvais de vous donner mon nom !... Pauvre insensé, je bâtissais mon bonheur sur un sable mouvant... la première secousse devait tout engloutir...

—Oh ! mon Dieu... mon Dieu... mon Dieu !... répétait Berthe en sanglotant.

—Ce que j'ai souffert depuis quelques heures, poursuivit le jeune homme, je ne saurais vous le dire et vous ne pourriez le comprendre... Eh bien ! pour effacer jusqu'à la trace de ces tortures, il vous suffirait d'un mot... Berthe je ne demande qu'à vous croire... Souvent les apparences sont fausses... Justifiez-vous !...

—Et comment ? demanda la pauvre enfant d'une voix faible comme un souffle.

—En me disant ce que vous alliez faire hier au soir à la place Royale...

Berthe suffoquait littéralement.

Jamais situation n'avait été plus désespérante que la sienne.

Elle se trouvait prise entre son amour et son devoir.

Le devoir, la parole donnée à sa mère, lui défendaient de révéler à Etienne son véritable nom et la tache sanglante qui souillait ce nom.

Le secret de l'échafaud devait être gardé jusqu'au jour improbable de la réhabilitation de Paul Leroyer.

La jeune fille fit sur elle-même un effort héroïque et répliqua d'une voix presque ferme :

—Je suis trop fière pour consentir à me justifier aux yeux de qui doute de moi... Je n'ai rien à vous dire...

—Quoi ! balbutia douloureusement le docteur. Vous ne cherchez même pas à me désabuser... à réduire à néant mes accusations !

—Je les dédaigne ! A quoi bon les combattre ?

—Mais vous ne voyez donc pas qu'il ne faudrait qu'une parole pour me faire tomber à vos pieds en vous suppliant de me pardonner d'avoir douté !

—Cette parole, je ne la dirai pas !...

—Berthe, je ne désire qu'une chose au monde, vous savoir innocente... Jurez-moi que vous n'êtes point coupable et je vous croirai...

—Je ne jurerai rien ! En m'accusant vous

m'avez outragée ! Je refuse de me disculper et je rougirais de l'entreprendre...

Etienne se tordit les mains en murmurant avec désespoir :

—Elle ne m'aimait pas !! Elle ne m'a jamais aimé !! Tout est fini pour moi !!

Ces quelques mots, et surtout l'accent avec lequel ils étaient prononcés, remuèrent Berthe jusqu'au fond du cœur et furent au moment de triompher de sa résolution.

L'amour allait l'emporter sur le devoir...

Les lèvres de la jeune fille s'entrouvraient pour crier à Etienne :

—Je vous ai toujours aimé !... Je vous aimerai jusqu'à mon dernier souffle !... Ne doutez plus de moi qui suis digne de vous... Vous allez tout savoir...

La voix de Mme Leroyer, étonnée de ce long et mystérieux colloque, s'éleva dans la chambre voisine et rappela Berthe à elle-même.

—Me voici, mère... dit-elle aussitôt. Avant une minute je serai près de toi...

de Pierre Loriot. Ne craignez pas cela, mademoiselle... Je connais les devoirs que ma profession m'impose et je ne songe point à m'y soustraire... Jusqu'au bout je donnerai mes soins à Mme Monestier... Mais hélas ! ce sera bien court...

—Que voulez-vous dire ? demanda la jeune fille éperdue.

—Je veux dire que les jours et les heures de votre mère sont désormais comptés...

—C'est impossible !... Vous parlez ainsi pour m'effrayer...

—Que Dieu me garde d'une action si lâche et si cruelle !...

—Vous vous trompez, alors ! Ce serait trop horrible !... ma mère, mon frère ! Et je resterais seule... seule au monde !... Je refuse de vous croire... Non, ma mère n'est pas en péril !...

—J'ai dit la vérité...

—Oh ! mon Dieu !... Il y a si peu de temps vous espérez encore.

—J'espérais, oui... J'avais compté sans vous, mademoiselle... De même que vous avez foulé aux pieds mon amour, vous avez brisé le fil qui rattachait votre mère à la vie...

Ce dernier coup frappait doublement en plein cœur, Berthe anéantie ne put contenir ses sanglots.

Etienne écrivit rapidement son ordonnance.

—Voici, mademoiselle... fit-il en désignant le papier sur lequel il venait de tracer quelques lignes, je reviendrai ce soir...

Et il sortit.

Sur l'escalier il s'arrêta. L'émotion l'étouffait. Il chancelait comme un fiévreux de la campagne de Rome.

Enfin ses larmes débordèrent, inondant son visage sans qu'il s'en aperçut.

Cet état de prostration douloureuse dura quelques secondes, puis la force d'âme triompha de l'agonie morale.

—Allons, murmura le jeune homme en poussant un long soupir, la blessure est profonde, mais elle ne sera pas mortelle... On ne peut regretter éternellement ce qu'on méprise... J'oublierai...

Et il descendit.

Berthe s'était laissée tomber à genoux et se tordait les mains avec désespoir.

—Ah ! balbutiait-elle, je souffre trop et le fardeau dépasse mes forces... Tout m'accable à la fois ! Ma mère va mourir et celui que j'aimais m'accuse d'une infamie... Ayez pitié de moi, mon Dieu ! Epargnez-moi, car je succombe...

La voix de Mme Leroyer s'éleva de nouveau.

L'enfant, essuyant ses yeux, entra dans la chambre de la



—Avez-vous véritablement perdu la clef de votre logement ? demanda l'avocat. —Page 78, col. 1.

Puis se tournant vers le docteur elle reprit :

—Si vous croyez, monsieur, que j'ai cessé d'avoir droit à votre estime, je le regrette profondément, mais je n'y puis rien... Veuillez donc à l'avenir ne plus m'interroger... Je ne répondrais pas...

Rien ne saurait donner une idée du ton glacial et presque méprisant avec lequel ces paroles furent prononcées.

—C'est bien, mademoiselle... murmura le jeune docteur, vous me punissez cruellement d'avoir eu trop raison !... Tout est brisé... mes rêves sont finis... Je ne vous reverrai plus...

—Oubliez-vous ma mère, monsieur ?... demanda Berthe avec angoisse. Allez vous donc abandonner ma mère ?...

V

—Abandonner votre mère !... répéta le neveu

mourante.

* * *

Théfer n'avait point oublié les recommandations de M. de la Tour-Vaudieu ; il se présenta dans l'après-midi à l'hôtel de la rue Saint-Dominique.

Le duc n'était pas sorti. Certain que son digne affidé viendrait lui rendre compte de la visite domiciliaire opérée au n° 24 de la place Royale, il l'attendait.

Peut-être l'agent de police le renseignerait-il au sujet de la folle dont la soudaine apparition les avait si vivement émus le soir précédent.

On se tromperait beaucoup en supposant que le sénateur avait l'esprit tranquille.

Il était, au contraire, effroyablement inquiet, plus inquiet peut-être que la veille.

Il se croyait, il est vrai, débarrassé de René

Moulin qu'on allait sans le moindre doute mettre sous les verrous pour longtemps ; en outre, le brouillon de lettre, qui seul faisait la force du mécanicien, n'existait plus, mais la lecture de ce brouillon lui avait appris que Claudia Varni, son ancienne complice, l'instigatrice de tous ses crimes, allait venir à Paris et qu'elle comptait s'imposer à lui au nom du passé sinistre qui les unissait.

Sa lettre contenait la menace fort explicite du plus formidable chantage.

Peut-être était-elle arrivée déjà...

Peut-être se préparait-elle à sortir de l'ombre et à démasquer ses batteries...

Ainsi, délivré d'un ennemi, le sénateur allait se trouver en face d'un autre bien plus fort, et par conséquent bien plus dangereux que le premier.

Comment lutter contre une femme qui avait vécu de sa vie et connaissait les moindres détails de son existence d'autrefois ?

Il faudrait la satisfaire, et M. de la Tour-Vaudieu ne se dissimulait pas qu'elle serait insatiable.

Esther Derieux, la folle, le préoccupait aussi, mais beaucoup moins que Claudia.

La pauvre insensée ne pouvait rien contre lui !... Il avait eu peur un instant la veille au soir ; maintenant il haussait les épaules au souvenir de cette défaillance momentanée.

Le vrai, le seul péril venait de Claudia.

A coup sûr elle n'avait rien perdu de son esprit diabolique et de son amour pour l'intrigue. Ses apaisés de luxe, ses instincts de jouissances étaient, à n'en pouvoir douter, les mêmes qu'autrefois...

Quel adversaire qu'une pareille femme ! Le duc possédait cependant un avantage sur elle : celui d'être averti de sa prochaine arrivée sans qu'elle s'en doutât.

Il supposait avec raison que Claudia, après réflexion faite, avait renoncé à écrire et à envoyer la lettre dont le brouillon nous est connu, afin de surprendre à l'improviste, et par conséquent désarmé, celui qu'elle voulait dominer comme jadis.

Le hasard ayant pris soin de le prévenir, il pouvait se tenir sur la défensive.

Théfer fut immédiatement introduit dans le cabinet du sénateur.

La mine de l'agent de police n'était pas du tout triomphante, mais M. de la Tour-Vaudieu n'en fit point la remarque.

—Eh bien ! demanda-t-il, vous êtes allé ce matin à la place Royale ?...

—En compagnie du chef de la sûreté et du commissaire aux délégations, oui, monsieur le duc.

—Ces messieurs ont-ils pu s'apercevoir qu'une visite avait précédé la leur ?

—En aucune façon...

—Alors tout va bien ?...

—Je n'ose répondre affirmativement.

—Pourquoi ?

—Parce qu'une autre visite avait suivi la nôtre.

—Une autre visite !... répéta Georges.

—Oui, monsieur le duc...

—Comment le savez-vous ?

—De la façon du monde la plus simple... l'argent, les titres, les papiers, dont nous avions constaté la présence dans le secrétaire hier au soir, ne s'y trouvaient plus ce matin...

—Enlevés !! s'écria le sénateur.

—Oui, monsieur le duc, y compris la note glissée par vous dans l'enveloppe qui portait pour suscription le mot : JUSTICE !!

—Cette note a disparu !! murmura Georges atterré.

—Parfaitement, aussi René Moulin est-il moins compromis aujourd'hui qu'il ne l'était hier... il n'existe pas grand-chose de sérieux contre lui... On voyait que le gaillard était sûr de son affaire...

—Qui soupçonnez-vous d'avoir soustrait cette note et le reste ?

—Eh ! mon Dieu, tout simplement la femme blonde qui se permettait d'appeler M. le duc *assassin* !!

Le sénateur haussa les épaules.

—Théfer, répliqua-t-il, vous vous égarez... cette créature est folle...

—Folle ! répéta l'agent. Cela me paraît plus que douteux ; je lui crois tout son bon sens, et j'ajouterais qu'elle doit être la complice ou tout au moins la confidente de René Moulin.

—Supposition pure !

—Non, monsieur le duc, conviction basée sur des preuves indiscutables...

—Lesquelles ?

—Voici : Monsieur le duc se souvient qu'hier nous avons trouvé fermé le secrétaire du mécanicien ?

—Parfaitement.

—Or, nous l'avons laissé ouvert, poursuivit l'agent, et, dans la précipitation de notre sortie, j'ai oublié ma lanterne sourde sur la tablette abattue...

—C'est vrai...

—L'un des tiroirs renfermait de l'argent et des valeurs représentant une certaine somme... toute la fortune sans doute de notre personnage... Eh bien ! René Moulin a vu le meuble ouvert et sa fortune disparue, sans sourciller, sans manifester la moindre surprise... Il a paru trouver la chose toute simple. Donc, par un moyen que j'ignore et que je ne puis deviner, il avait chargé quelqu'un de faire ce qui a été fait... Or, qui serait *ce quelqu'un* si ce n'est la prétendue folle dont notre fougue irréflectie a favorisé les projets ?...

—Théfer, vous devez avoir raison...

—Je suis heureux que monsieur le duc soit de mon avis...

—Avez-vous trouvé la trace de la personne que vous soupçonnez ?

—Oui, et très facilement... Elle habite la maison même et passe, j'en conviens, pour avoir le cerveau détraqué, mais elle doit simuler la folie dans un but inconnu que je découvrirai certainement. Elle vit avec une vieille dame, sa parente éloignée, dit-on, fort extravagante elle-même malgré son grand âge... Hier au soir, pendant l'expédition de sa commensale, la vieille dame était à l'Opéra.

—Savez-vous le nom de cette matrone ?

—Amadis... Mme Amadis...

—Je ne m'étais pas trompé ! pensa le sénateur. J'avais reconnu Esther Derieux...

Il ajouta tout haut :

—Qui vous a mis au courant de ces détails ?...

—La concierge de la maison... Maintenant, monsieur le duc, toute question a deux faces... J'ai dit ce que je supposais, mais je ne suis point infallible... Il se peut que la personne blonde ait la tête à l'envers et se soit introduite par hasard chez le mécanicien... En ce cas il faudrait admettre l'existence d'un complice inconnu, possédant la clef du logement et venu après notre départ...

—C'est possible en effet... dit le sénateur après un instant de réflexion. Quel serait le complice envoyé par le prisonnier ?...

—C'est à vous de le diviner, monsieur le duc... Je sais que vous avez des ennemis, mais je ne les connais pas et j'ignore la raison qui les fait agir... C'est donc vous seul qui pourrez peut-être répondre à la question que vous m'adressez...

VI

M. de la Tour-Vaudieu, après avoir réfléchi pendant quelques secondes s'écria :

—Mme Leroyer peut-être...

Théfer sourit en répliquant :

—Impossible... elle est mourante...

—Mais sa fille ?...

—Une enfant !... Mes hommes m'ont d'ailleurs affirmé que la petite n'était sortie que pendant cinq minutes, pour aller chercher une potion chez le pharmacien...

—Tout cela est étrange... murmura le duc.

Puis il reprit d'une voix sourde :

—Claudia Varni peut-elle agir d'accord avec René Moulin ?... Non, cent fois non !... c'est impossible ! Les paroles de cet homme, recueillies par moi au cimetière Montparnasse, me donnent l'assurance qu'il ne connaît point Claudia... Si bas qu'eût parlé le sénateur, l'agent de police avait entendu.

—Monsieur le duc considère donc positivement cette dame Varni comme une ennemie ? demanda-t-il.

—Certes ! répondit Georges, et comme une ennemie redoutable...

—Nous la combattons victorieusement...

Georges hocha la tête d'un air dubitatif.

—Le moyen ? fit-il ensuite. Vous ne connaissez pas Claudia Varni !... Ce qu'elle aura résolu s'accomplira ! Quoi qu'elle entreprenne, et malgré tous les obstacles, elle réussira !...

—Ah çà ! mais c'est donc le diable, cette femme ? dit Théfer en souriant de nouveau.

—C'est bien pis ! C'est une infatigable énergie mise au service d'une volonté de fer et d'une imagination machiavélique... Claudia me fait peur !... elle me sera funeste...

Et le duc, saisi d'épouvante, se mit à trembler visiblement.

L'agent de police, étonné de cette défaillance sénile que rien ne justifiait encore, regardait à la dérobée le grand seigneur avec une pitié moqueuse.

—Si monsieur le duc redoute un danger sérieux et immédiat, dit-il d'un ton patelin, il pourrait suivre le conseil que j'avais l'autre jour l'honneur de lui donner...

—Quel conseil ?

—Celui de quitter Paris...

—Est-ce que je le peux ?...

—Pourquoi non ? L'absence de monsieur le duc ne se prolongerait point...

—Ce serait laisser le champ libre à Claudia Varni et lui permettre d'agir sans inquiétude et sans obstacle...

—Tant mieux, puisqu'en agissant elle se démasquerait...

—A quoi cela me servirait-il ?

—A connaître son plan...

—N'étant pas là pour le déjouer, je ne tirerais aucun profit de cette connaissance...

—Une réflexion si juste m'ouvre de nouveaux horizons, reprit Théfer. Monsieur le duc pourrait simuler un départ et rester à Paris bien caché, étudiant la marche de l'ennemie, jugeant ses coups et se préparant à la riposte... Qu'en pense monsieur le duc ?

—Le moyen me semble bon, mais est-il praticable ? Je reçois chaque jour de nombreuses lettres qu'il faut lire et dont plusieurs exigent des réponses immédiates.

—N'avez-vous pas un homme sûr qui, mis dans votre confiance, expédierait votre courrier à un endroit indiqué ?

Georges secoua la tête.

—Je n'ai confiance en personne... répondit-il.

Théfer reprit :

—Il doit y avoir un moyen quelconque de tourner la difficulté... Cherchons...

M. de la Tour-Vaudieu se leva et se mit à marcher de long en large dans son cabinet, réfléchissant ou plutôt se mettant l'esprit à la torture.

L'inspecteur de la sûreté suivait de l'œil ses mouvements comme un chat qui guette une souris.

Soudain Georges s'arrêta.

—J'ai trouvé... dit-il.

Théfer prit une attitude de respectueuse interrogation.

—Savez-vous, reprit le duc, qu'un jardin séparé par la muraille de clôture de celui de cet hôtel, s'étend jusqu'à la rue de l'Université où se trouve son entrée, et qu'au milieu de ce jardin existe un pavillon ?...

—Je sais cela, répondit le policier, et je sais aussi que jardin et pavillon appartiennent à monsieur le duc... Mais je ne comprends pas encore...

—Où j'en veux venir ? Attendez... Un de mes ancêtres fit acheter secrètement le pavillon puis d'habiles ouvriers établirent une communication souterraine entre l'hôtel et le pavillon... Ce passage secret existe encore, je le connais seul et j'en ai les clefs... Commencez-vous à comprendre ?...

—Monsieur le duc se propose peut-être d'habiter mystérieusement ce pavillon ?

—Non... il est trop près de l'hôtel et je suis trop connu dans les environs, mais je pourrais, par le passage, m'introduire ici presque chaque nuit et prendre les papiers et les lettres que l'on dépose sur mon bureau.

—Sans doute, répliqua Théfer, seulement, chaque matin, la personne chargée de placer lettre et papiers dans ce cabinet s'étonnerait qu'ils aient disparu pendant la nuit...

—C'est juste.

—Vos gens en outre comprendront difficilement que vous ne donniez pas l'ordre à la poste de faire suivre votre correspondance... Mais ceci peut à la rigueur s'expliquer par une existence très nomade et par un voyage plein d'imprévu...

—Comment faire ?

—Il me vient une idée qui pourra concilier tout-

Monsieur le duc se glissera nuitamment dans son hôtel mais, au lieu d'emporter les lettres, il les placera sous leurs enveloppes avec soin après en avoir pris connaissance... Personne ne se doutera de ces visites nocturnes... L'absence sera dûment constatée, et nous aurons bientôt des nouvelles de Mme ou de Mlle Claudia Varni... Que pense monsieur le duc de ce biais ?

—Je l'approuve... J'aurai dans Paris un logement dont je sortirai peu et où vous me mettrez au courant des incidents qui se produiront...

—J'apprendrai à monsieur le duc à *faire sa figure* et à se travestir de manière à ne pouvoir être reconnu s'il veut sortir...

—A merveille. Chargez-vous d'aller louer chez mon notaire, sous un nom de fantaisie et en payant six mois d'avance, le pavillon de la rue de l'Université.

—C'est absolument inutile... Dans tout cela le notaire n'a rien à voir... Si l'on croyait le pavillon loué, on s'occuperait ici de savoir quel est le locataire, on espionnerait pour le découvrir... Le secret absolu vaut cent fois mieux.

—Vous avez toujours raison.

—Le pavillon est-il meublé ?

—Oui.

—Nous en ferons un pied-à-terre, et au besoin un domicile de rechange... Monsieur le duc veut-il que je m'occupe de lui trouver un logement ?

—J'allais vous le demander.

—Me laisse-t-il carte blanche pour le choix du quartier ?

—Oui, certes, mais en vous recommandant de choisir un quartier très excentrique où je sois absolument sûr que personne ne m'a jamais vu...

—Monsieur le duc ne craindra point un milieu populaire ?...

—En aucune façon, et je m'y trouverais d'autant mieux que j'y serais plus dépaycé.

—Que monsieur le duc, alors, veuille bien faire part à ses amis de son prochain départ... Quant au logement, je l'aurai ce soir...

—Théfer, je compte absolument sur vous...

—Monsieur le duc me rend justice, car je lui suis plus dévoué qu'à moi-même...

L'agent de police se retira.

Aussitôt après son départ M. de la Tour-Vaudieu sonna son valet de chambre.

—Ferdinand, lui dit-il, préparez mes malles pour un voyage de quelque durée...

Ferdinand était un serviteur correct et bien stylé qui ne se permit point de témoigner la moindre surprise.

Il demanda seulement :

—Aurai-je l'honneur de suivre monsieur le duc et dois-je songer à ma valise ?

—Non, je partirai seul... Que tout soit prêt demain...

M. de la Tour-Vaudieu passa chez son banquier et se fit donner par lui des lettres de crédit.

Il alla ensuite chez le comte de Liliers, le père de la charmante Isabeau qu'aimait Henry de la Tour-Vaudieu.

En quittant le comte il se rendit à son cercle.

Bref, dans l'après midi, on savait un peu partout que le sénateur, pris sur le tard de la manie des voyages, allait mener pendant quelques mois une existence entièrement nomade.

Henry fut prévenu le soir même par un ami rencontré sur le boulevard.

Seulement, comme il savait son père très bien en cour, il ne crut pas le moins du monde à une pérégrination fantaisiste qui n'était point dans les goûts du sénateur, mais à une mission secrète en Italie où l'effervescence croissante des esprits causait à l'empereur de sérieuses préoccupations.

Le jeune homme, quand il vit le duc, se garda bien de lui laisser deviner ce qu'il supposait et parut admettre sans hésiter la version généralement accréditée.

—M'écrirez-vous, mon père ? lui demanda-t-il.

—C'est peu probable... le temps me manquera, répondit Georges.

—Désirez-vous que je vous écrive ?

—Ce serait de l'encre perdue, puisque les lettres courraient après moi sans avoir chance de m'atteindre...

VII

—Vous ne ferez donc suivre aucune correspondance ? poursuivit le jeune homme.

—Non. Chaque jour on déposera le courrier sur mon bureau, et je le dépouillerai en revenant à Paris.

Les réponses du sénateur confirmèrent les soupçons d'Henry.

—Ce prétendu voyage dont on n'indique point le but, pensa-t-il, n'est qu'une feinte pour cacher la mission secrète...

Le même soir, Georges de la Tour-Vaudieu reçut de Théfer une lettre contenant ces quelques mots sans signature :

J'aurai l'honneur d'attendre aujourd'hui, à neuf heures précises, monsieur le duc à l'angle de la rue Pot-de-fer-Saint-Marcel et de la rue Mouffetard.

—Je demandais un quartier excentrique... murmura le duc, je vais être servi à souhait !...

A l'heure indiquée il arrivait au rendez-vous, laissant à cinquante pas de la rue Mouffetard le fiacre qui l'avait amené.

Théfer guettait, caché dans l'embrasure d'une porte, et rejoignit aussitôt le sénateur.

—Monsieur le duc veut-il me suivre ? demanda-t-il à voix basse.

—Parfaitement.

Ils marchèrent côte à côte en remontant la rue du Pot-de-Fer, voie étroite, silencieuse, bordée de vieux édifices, anciens hôtels particuliers pour la plupart, ou communautés religieuses.

—C'est près d'ici que vous m'avez trouvé un gîte ? demanda Georges.

—Oui, répondit l'agent, dans une maison dont la concierge est à ma dévotion... L'immeuble ne comporte que deux locataires, vous et un octogénaire gouteux vivant avec sa vieille sœur... Ce voisinage ne sera pas gênant.

—Le logement est-il meublé ?

—Non, mais demain matin je vous préparerai une installation si non confortable du moins suffisante pour quelques jours... La concierge ira chercher les repas dans un restaurant voisin où l'on cuisine assez proprement, et servira de femme de ménage. Monsieur le duc peut avoir en elle une certaine confiance... Je la crois honnête, mais je n'oserais affirmer qu'elle soit discrète...

Le local se trouve au second étage avec vue sur la rue et sur de grands jardins... J'ai payé un terme d'avance... Je remettrai tout à l'heure la quittance à monsieur le duc...

—A quel nom avez-vous loué ?

—Au nom de Frédéric Bérard, expert en curiosités et objets d'art, achetant à commission pour l'étranger, mais je ne vous cacherai pas que la concierge voit en vous un agent de police...

—Un agent de police ! moi !... murmura M. de la Tour-Vaudieu avec un geste de dégoût.

Théfer sourit et répliqua :

—Tous les chemins sont bons quand ils conduisent au but, or la croyance de la portière vous permettra de changer d'apparence aussi souvent que bon vous semblera, sans que la brave femme en soit surprise, et de vous promener dans Paris sous des déguisements variés quand la fantaisie vous en prendra.

Le raisonnement du policier était inattaquable et le sénateur en apprécia la logique.

—Tout cela est sagement conçu, dit-il, mais pourquoi m'avoir fait venir ici ce soir ?...

—Pour vous montrer votre logement et vous présenter votre concierge... Je me permettrai de conseiller à monsieur le duc d'être très généreux...

—Soyez tranquille.

—Et, continua l'agent, je lui demanderai la permission de supprimer son titre dans ce quartier en m'adressant à lui, et de l'appeler tout simplement Frédéric ou Bérard, comme si je parlais à un camarade...

—Cela va de soi !

—Arrêtons nous... Nous sommes arrivés.

Théfer désignait une porte étroite et basse percant une muraille noire trouée de six fenêtres, deux au rez-de-chaussée et deux à chaque étage.

La maison paraissait trois fois centenaire.

L'agent s'approcha de la porte et souleva un lourd marteau de fer forgé qu'il laissa retomber sur la tête quadrangulaire d'un énorme clou.

Au bout d'un instant la concierge vint ouvrir, une lumière à la main.

—Madame Rondeau, lui dit Théfer, voici mon ami Bérard, votre nouveau locataire... Il vient

chercher sa clef et voir si j'ai fait acte de discernement en le logeant chez vous...

—Je suis sûr que monsieur sera satisfait... dit la portière en accompagnant ses paroles d'une grande révérence. La *petite totale* est remise à neuf avec des jolis papiers à onze sous le rouleau, du parquet de sapin dans la chambre à coucher, et des cheminées qui n'ont jamais fumé depuis plus de vingt ans que je suis concierge de l'immeuble.

—Si ça vous dérange pas trop, voulez-vous monter avec nous ? reprit le policier.

—Mais comment donc ! tout à votre service...

Mme Rondeau prit une clef dans sa loge et passa la première, éclairant de son mieux l'escalier dont aucun bec de gaz, lanterne ou quinquet, n'avaient mission de combattre l'obscurité.

Les marches de cet escalier étaient usées à demi par le frottement des pieds.

Un badigeon à la chaux revêtait les murailles. La rampe en fer forgé méritait l'attention d'un connaisseur.

On arriva au deuxième étage.

La concierge ouvrit la porte du logement dont les trois pièces étaient plus hautes et plus spacieuses qu'on aurait pu le supposer depuis le dehors.

La fenêtre à petits carreaux de la salle à manger prenait jour sur un grand jardin.

Les branches mères d'un vieil arbre, passant au-dessus d'une haute muraille de clôture, venaient presque l'effleurer.

—C'est à merveille... dit M. de la Tour-Vaudieu. Ça me convient beaucoup. Je me plairai ici...

—J'en étais sûr d'avance... répliqua Théfer. On apportera les meubles demain matin, et Mme Rondeau, qui est très active et très soigneuse, se chargera de votre ménage...

—Avec plaisir et exactitude, monsieur... répondit la concierge.

—Acceptez mon denier à Dieu... reprit le duc en mettant une pièce d'or dans la main de Mme Rondeau, qui devint cramoisie de surprise et de joie.

—Voici la clef de la rue, dit-elle après avoir remercié chaleureusement. Vous pourrez sortir et rentrer à toute heure sans qu'on y fasse attention... Vous n'aurez pas de voisins gênants. Le quartier est calme... la maison tranquille... jamais de vols... jamais de batteries... un vrai paradis, quoi !...

Le lendemain, à midi, le logement était confortablement meublé.

A quatre heures, le duc faisait charger ses bagages sur un break-omnibus lui appartenant et, après avoir embrassé assez froidement son fils et donné quelques dernières instructions à son valet de chambre, ordonna de le conduire à la gare de Lyon.

Les facteurs du chemin de fer portèrent les colis à la consigne, et le cocher ramena ses chevaux à l'hôtel.

Une demi-heure plus tard M. de la Tour-Vaudieu retirait ses malles et gagnait en fiacre le logement qu'il allait occuper, rue du Pot-de-Fer-Saint-Marcel, sous le nom de Frédéric Bérard.

* * *

Retournons à Sainte-Pélagie.

René Moulin n'avait plus été appelé dans le cabinet du juge d'instruction.

Le temps passait.

On ne rendait pas d'ordonnance de non-lieu.

Le mécanicien en conclut avec beaucoup de logique que, quoiqu'on n'eût rien trouvé chez lui de compromettant, l'affaire suivrait son cours et qu'il passerait en jugement.

Jean Jeudi, qui devait affronter prochainement la police correctionnelle, pressait René de tenir sa promesse et d'appeler un avocat destiné à défendre successivement les deux prévenus.

Tout en considérant Jean-Jeudi comme un parfait gredin, René n'éprouvait point pour lui cette répulsion instinctive qu'il ressentait à l'approche et surtout au contact des autres scélérats.

Ils vivaient ensemble dans les meilleurs termes, et cette sorte d'intimité banale, qui se développe si vite en prison, grandissait entre eux de jour en jour.

Nous savons que René se proposait d'interroger son compagnon au sujet du passé dès que se pré-

senterait une occasion de le faire... En attendant il ne négligeait rien pour captiver sa confiance, et il se décida à combler ses vœux.

En conséquence il pria le fils de famille détenu sous prévention de faux en écriture de commerce de le faire appeler à la salle des avocats la première fois qu'Henry de la Tour-Vaudieu viendrait s'entretenir avec lui.

Le fils de famille, qui se nommait Jules Renaudy, en prit l'engagement et tint parole.

Le surlendemain, après une conférence avec son avocat, il annonça au mécanicien que celui-ci allait le faire demander.

—Ne va pas m'oublier surtout ! dit vivement Jean-Jeudi.

—Soyez tranquille... Chose promise, chose due...

Dix minutes s'écoulèrent, puis on appela René, on le conduisit à la pièce réservée aux entretiens des avocats et de leurs clients, et on le mit en présence d'Henry de la Tour-Vaudieu.

—C'est vous qui vous nommez René Moulin ? demanda le jeune homme.

—Oui, monsieur...

—Avant de vous faire appeler j'ai voulu prendre connaissance, au greffe, du libellé de votre écrou. Vous êtes inculpé de complot contre la sûreté de l'Etat et contre la vie de l'empereur...

René fit un signe affirmatif.

—Et, comme tous les gens qu'on accuse, poursuivait l'avocat, vous niez ?

—Je nie, répliqua le mécanicien, mais comme tous les gens accusés à tort et que soutient la certitude de leur innocence !...

VIII

Henry de la Tour-Vaudieu regarda bien en face l'homme qui lui parlait ainsi et dont les yeux exprimaient la franchise.

La physionomie de René lui sembla sympathique.

La netteté de sa réponse lui plut.

—Pour continuer utilement cet entretien il faut que je connaisse à fond les charges qui pèsent sur vous... fit-il avec bienveillance. J'ai besoin d'étudier votre dossier... C'est vous dire que je consentirai probablement à me charger de votre défense, mais il est indispensable que vous me disiez la vérité, rien que la vérité, toute la vérité...

—Ah ! monsieur, s'écria le mécanicien, je vous le jure, et je n'aurai pas grand mérite à cela, n'ayant rien à cacher...

Le jeune homme poursuivit :

—Je ne puis ni comprendre ni approuver l'avocat qui devant le tribunal a recours au mensonge pour obtenir l'acquiescement de son client... Je ne saurais convaincre les autres si je n'étais convaincu le premier. Je ne l'essayerais même pas... A mon point de vue la profession que j'exerce, et qui me paraît belle entre toutes, n'est point un état mais bien un sacerdoce... Arracher le coupable à force d'éloquence au châtement qu'il a mérité, me paraît une action mauvaise...

—Vous avez raison, monsieur, et je partage absolument une manière de voir qui vous fait honneur...

—Mettez-moi rapidement au courant de votre passé...

René Moulin raconta, en aussi peu de mots que possible, son existence en Angleterre, son retour, et la façon dont il avait été arrêté au sortir du cimetière Montparnasse où il venait de suivre un convoi.

Seulement, ne pouvant divulguer le secret qui n'était pas le sien, il passa sous silence tout ce qui concernait la famille Leroyer.

Il analysa son interrogatoire ; il énuméra les faits que le juge d'instruction prétendait mettre à sa charge, et la manière dont il avait répondu à chaque question.

Enfin il parla de la descente de police faite à son domicile et du résultat négatif de cette descente.

—Avez-vous véritablement perdu la clef de votre logement ? demanda l'avocat.

—Oui, monsieur... répondit René que des motifs qui nous sont connus obligeaient à ce mensonge.

—Depuis combien de temps êtes-vous absent de Paris ?

—Depuis dix-huit ans.

—Et vous avez passé la majeure partie de ces dix-huit ans à Portsmouth ?

—Je n'en suis pour ainsi dire pas sorti...

—Pouvez-vous produire un certificat de la maison où vous étiez contre-maitre ?

—Je possédais ce certificat... On a dû le prendre chez moi et le joindre à mon dossier... Il suffirait d'ailleurs d'en demander un duplicata en Angleterre pour l'obtenir.

—Vous avez la certitude qu'on n'a trouvé dans vos papiers rien de compromettant ?

—On ne pouvait trouver ce qui n'existait point.

—Comment expliquez-vous votre arrestation ?...

—Je ne l'explique pas du tout, ne pouvant la comprendre moi-même...

—Croyez-vous que vous avez été dénoncé par quelque ennemi ?

—Nullement... Qui pourrait me haïr ?... Je ne cause de préjudice à personne, je n'inspire d'ombrage à qui que ce soit... Je ne connais à Paris qu'une pauvre veuve dont je conduisais le fils au cimetière, et je la voyais ce jour-là pour la première fois depuis mon retour en France.

—Lorsqu'on vous a arrêté, depuis quand étiez-vous à Paris ?

—Depuis une semaine...

—A quoi avez-vous employé votre temps pendant ces huit jours ?

—A chercher la pauvre femme dont le fils allait mourir, la veuve de mon premier patron...

—Avez-vous parlé politique dans les cafés, dans les lieux publics, et formulé quelques critiques contre le régime impérial ?

—Jamais ! D'abord, (ainsi que je le disais au juge d'instruction qui n'avait pas l'air de me croire), je ne m'occupe ni peu ni beaucoup de politique, et je serais fort embarrassé pour formuler une opinion... Ensuite, je ne vais guère au café et je n'y adresse point la parole à des inconnus... Un soir cependant je me suis attardé dans un établissement des Batignolles (la *Canette d'Argent*, rue des Acacias) tenu par un nommé Loupiat que j'ai connu quand j'étais gamin... J'ai même eu le bonheur, ce soir-là, de sauver la vie à un commissaire de police...

—Dans quelles circonstances ?

René narra les faits qui sont connus de nos lecteurs.

Henry de la Tour-Vaudieu prenait des notes sur un agenda.

—Comment s'appelle le commissaire à qui vous avez rendu un si grand service ?

—C'est celui de l'arrondissement, mais je ne sais pas son nom...

—Il sera facile à trouver et nous le trouverons, car nous aurons besoin de lui... Je vais au parquet prendre connaissance de votre dossier et je reviendrai très prochainement vous voir...

—Je vous remercie, monsieur... Permettez-moi de vous dire que je ne suis pas sans argent et que je vous prie d'être tranquille pour la question des honoraires.

—Nous parlerons de cela plus tard... fit le jeune homme en souriant.

—C'est que j'ai une somme déposée au greffe, reprit René, et j'aurais pu payer tout de suite...

—Plus tard... plus tard... interrompit Henry de la Tour-Vaudieu.

—Comme il vous plaira, monsieur... Si j'insistais, c'est que...

Le mécanicien s'interrompit.

—C'est que, quoi ? demanda l'avocat en souriant.

—J'aurais à solliciter de vous un service.

—Lequel ?...

René paraissait éprouver quelque embarras.

—Voyons, reprit Henry, parlez ! Que craignez-vous et à quel propos cette hésitation ?... Désirez-vous m'envoyer en mission auprès de quelqu'un qui pourrait témoigner pour vous ?

—Non, monsieur...

—Alors, expliquez-vous... je ne puis deviner.

—Monsieur, il s'agit d'un détenu auquel je m'intéresse sans trop savoir pourquoi... Un pauvre diable qui n'a pas le sou et qui voudrait être défendu... Or, je lui ai promis de payer son défenseur...

—Ce détenu est-il impliqué comme vous dans une affaire politique ?

—Non, monsieur...

—De quoi est-il inculpé ?

—De vol.

Henry de la Tour-Vaudieu fit un geste de dégoût.

—Mais, se hâta d'ajouter René Moulin, il jure ses grands dieux qu'il est innocent...

—A-t-il un alibi ?

—Oui, monsieur, et un alibi incontestable, à ce qu'il prétend...

—Est-ce un récidiviste ?

—Je ne pourrais l'affirmer, mais j'en suis convaincu...

—Comment explique-t-il son arrestation ?...

—Il dit qu'il a été dénoncé faussement par un camarade qui lui en voulait.

—Le nom de cet homme ?

—*Jean Jeudi*...

—Est-ce un surnom ?

—Monsieur, c'est son vrai nom... C'est comme ça qu'on l'a inscrit le jour de la *Saint-Jean*, un *jeudi*, sur le registre des enfants trouvés.

En entendant ces mots, Henry tressaillit.

Lui aussi, (malgré la haute position qu'il occupait dans le monde), était un enfant trouvé.

Il s'en souvenait.

—Ceci, dit-il à René, est un titre à mon intérêt. Ces déshérités, venus au monde par la mauvaise porte, ne reçoivent guère de bons conseils pour les guider, et trouvent rarement des gens charitables pour les recueillir et leur donner une famille. Je verrai votre protégé...

—Aujourd'hui, monsieur ?

Henry consulta sa montre.

—Oui, tout de suite... répondit-il, je vais le faire appeler.

—Il est convenu que je payerai pour lui, monsieur...

—C'est bon... c'est bon... dit le jeune avocat avec un nouveau sourire. Nous causerons de cela en temps utile... Vous pouvez compter sur moi, mon ami, car je crois que vous êtes un brave garçon...

—Vous aurez la preuve, monsieur, que vous me jugez bien.

Henry sonna.

Un gardien vint prendre René pour le reconduire au préau.

—Monsieur l'avocat n'a plus personne à demander ? fit-il.

—Pardonnez-moi, répondit le jeune homme. Je désirerais voir le nommé Jean-Jeudi.

—Je vais l'amener.

Le gardien quitta le parloir des avocats avec René Moulin.

—Ce pauvre garçon, je n'en puis douter, se disait Henry, est une victime du zèle aveugle de la police... les agents veulent se distinguer à tout prix !... Le mécanicien arrive d'Angleterre où se trouvent les chefs du parti révolutionnaire... C'est assez pour qu'il soit suspect... On l'arrête !... S'il est coupable il est de bonne prise... S'il est innocent, tant pis pour lui ! Halte-là, messieurs ! nous avons le droit de défense !...

La porte du parloir se rouvrit et le gardien reparut, accompagnant Jean-Jeudi.

—Voici l'homme que vous avez demandé, monsieur l'avocat, fit-il.

Il poussa l'inculpé dans la salle et se retira.

Jean-Jeudi salua le moins gauchement qu'il put et se dirigea vers le jeune homme.

Le nom de la *Tour-Vaudieu*, prononcé dans la prison par le fils de famille Renaudy, lui avait fait dresser l'oreille, nous le savons.

Ce de la Tour-Vaudieu était le fils du grand seigneur, du haut dignitaire dont l'ex-tabellion Plume d'Oie avait cru deviner le nom au bas d'une lettre écrite vingt années auparavant, et qui semblait avoir eu pour but de préparer le crime du pont de Neuilly.

Aussi est-ce avec attention que le vieux voleur avait prié René Moulin de choisir cet avocat et de le charger de sa défense.

Quel était le but de Jean-Jeudi ?

Le savait-il lui-même d'une façon bien positive ?

Espérait-il arriver par le fils à la certitude de la culpabilité du père dont la preuve lui manquait jusqu'à cette heure ?

Cette espérance, en supposant qu'elle existât réellement, eût été au plus haut point chimérique.